

# **Diagnostic Territorial Petite enfance à l'échelle du département de l'Aveyron**

**Restitution finale  
Préfecture de l'Aveyron  
7 juillet 2016**

# Les investigations réalisées

- ⌋ **Des entretiens de cadrage (17 acteurs interrogés)**
- ⌋ **Une analyse documentaire et statistique**
- ⌋ **Une enquête par questionnaire auprès de 1314 parents, 530 assistant(e)s maternel(le)s et 39 EAJE**
- ⌋ **Deux rencontres thématiques avec 16 AM et 3 animatrices de RAM pour l'accueil individuel et 9 EAJE pour l'accueil collectif**
- ⌋ **4 rencontres territoriales les 2 et 3 juin**
- ⌋ **Une analyse plus approfondie sur 4 territoires de l'Aveyron : la CDC Larzac et Vallée, le Lévézou, le Grand Rodez et la CDC du Villefranchois (22 acteurs interrogés)**

# 1 – Le contexte territorial

# Le contexte territorial

## Une population qui augmente entre 1999 et 2015, mais à un rythme moins soutenu qu'aux échelles régionales et nationales

- Un département de **278 062 habitants** (2015) qui a vu sa population augmenter de 5,3% entre 1999 et 2015 (*source: Insee, estimations de population au 1<sup>er</sup> janvier*).
  - Une variation annuelle moyenne de la population de +0,5% entre 1999 et 2007, mais **un rythme qui se ralenti entre 2007 et 2012** (+0,1%)
  - Un accroissement démographique **essentiellement dû au solde migratoire**, et **une dynamique moins forte que sur la région (+19,6%) et la France (+9,9%)**
- **Des dynamiques démographiques très variables suivant les territoires :**
  - Une **population qui augmente sensiblement entre 1999 et 2012 sur le centre et le Sud-est** (Couronne de Rodez, Bozouls, Marcillac-Vallon, Rignac, Cornus ou Peyreleau)...
  - ... et des territoires dont la population **décline fortement, principalement sur le Nord et l'ouest du département** (Mur-de-Barrez, Entraygues-sur-Truyère, Decazeville, Aubin,...)
  - Toutefois, **seul le Centre Aveyron (Aire urbaine de Rodez) gagne des habitants depuis 1962** (source Insee Analyses Midi-Pyrénées, n° 5, novembre 2014).

Selon les projections de l'Insee, **une population qui devrait diminuer** de 2,5% entre 2010 et 2030, contre une augmentation de 7,1% en France métropolitaine sur la même période (*Insee, projection de population scénario central*)

# Le contexte territorial

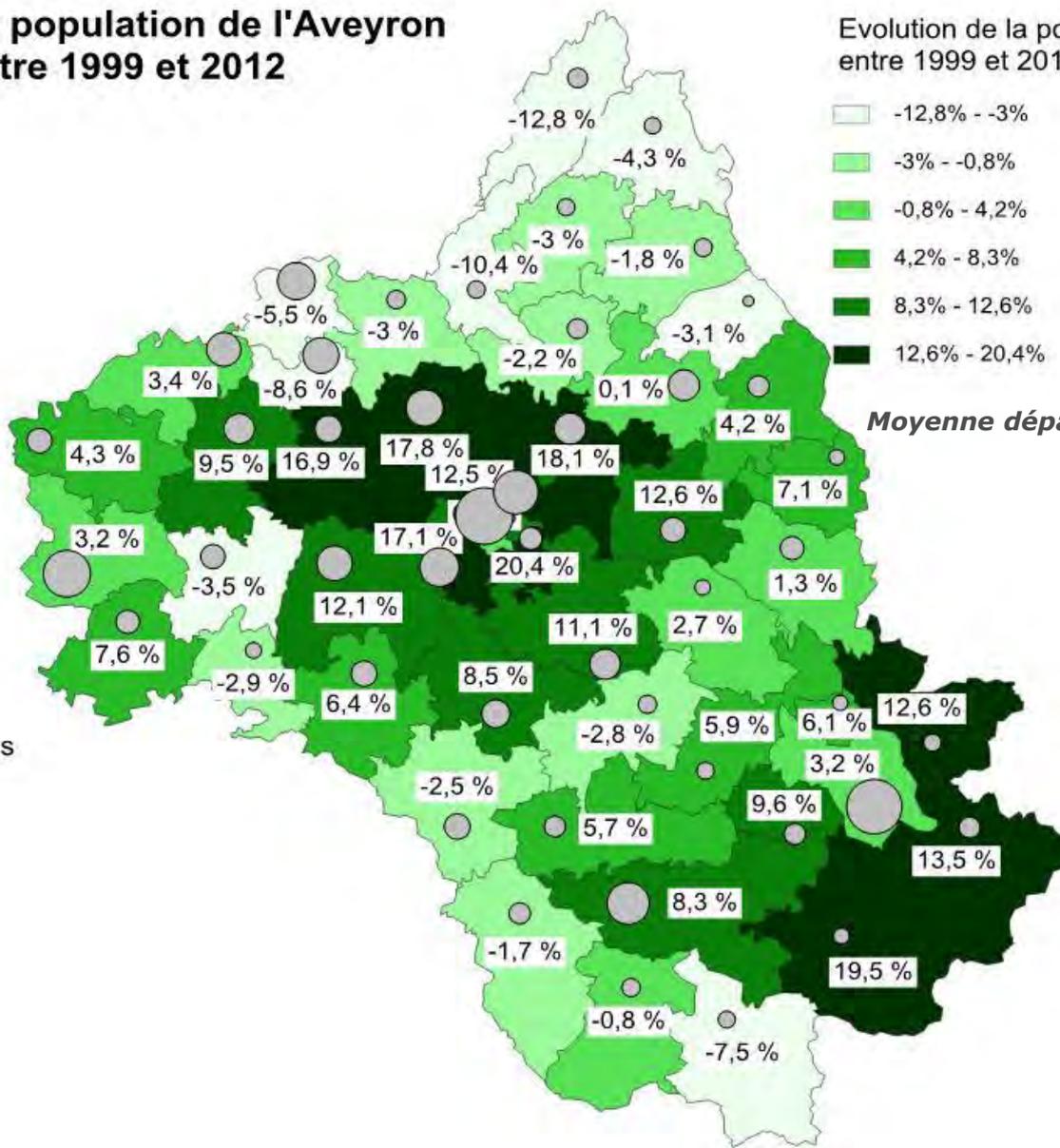
## Evolution de la population de l'Aveyron par cantons entre 1999 et 2012

Evolution de la population des cantons entre 1999 et 2012 (RP Insee)

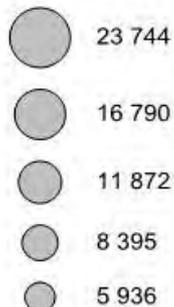


Moyenne départementale : 4,6 %

Zoom.  
Rodez : 0,2%



Population des cantons en 2012 (Insee RP)



# Le contexte territorial

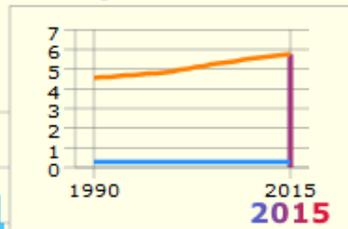
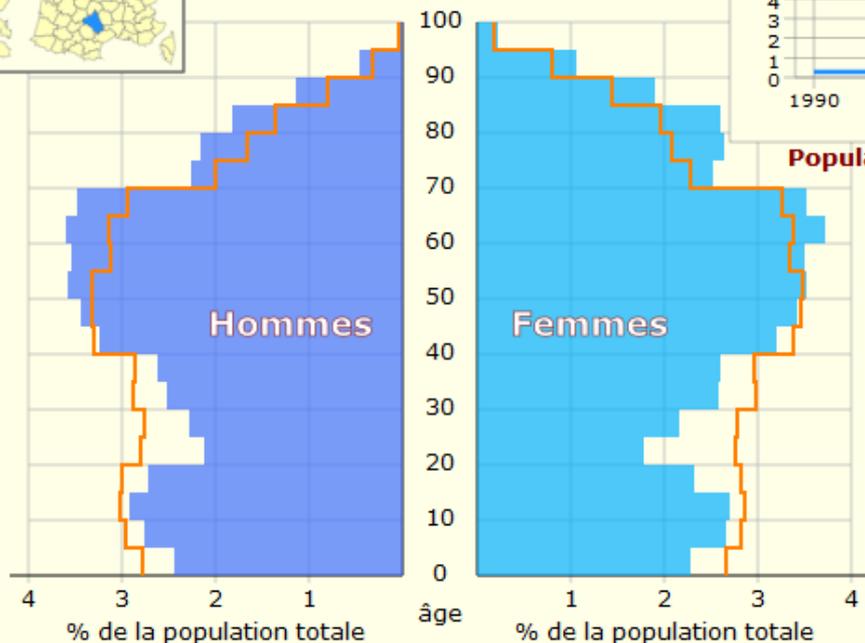


## Estimations de population - Pyramides des âges : 2015

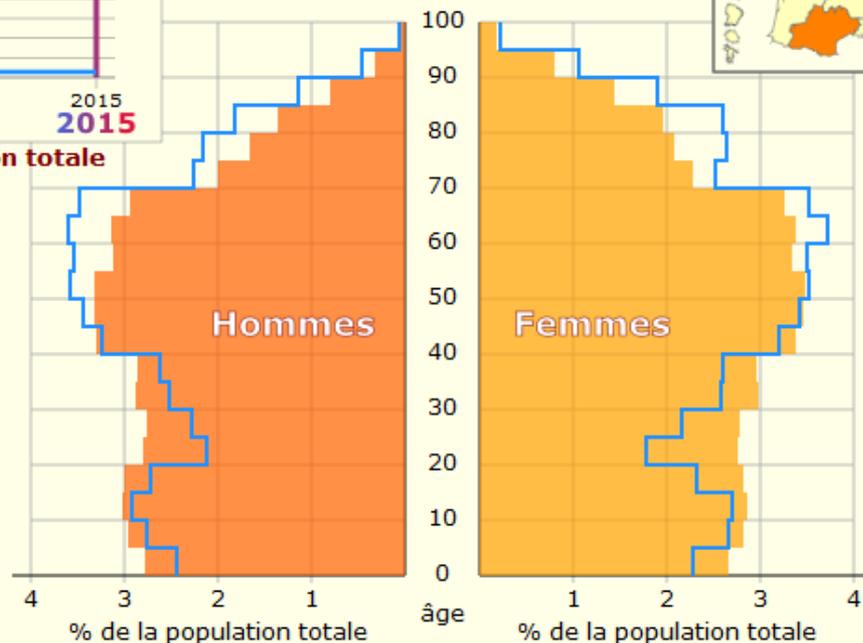


Aveyron

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées



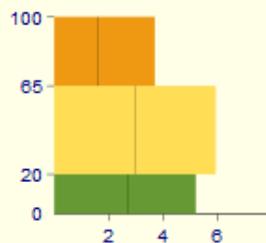
Population totale



Source : Insee, estimations de population (résultats arrêtés fin 2015)

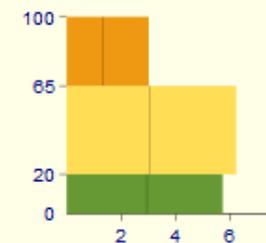
### Groupes d'âges (2015)

âge	millions	%	% femmes
65+	0,07	25,8	56
20 - 64	0,15	53,4	49,6
<20	0,06	20,8	47,9
Total	0,28	100	50,9



### Groupes d'âges (2015)

âge	millions	%	% femmes
65+	1,22	21,1	56,8
20 - 64	3,24	56	50,9
<20	1,33	22,9	48,7
Total	5,79	100	51,6



Modifier les groupes d'âges

Animation

Aide

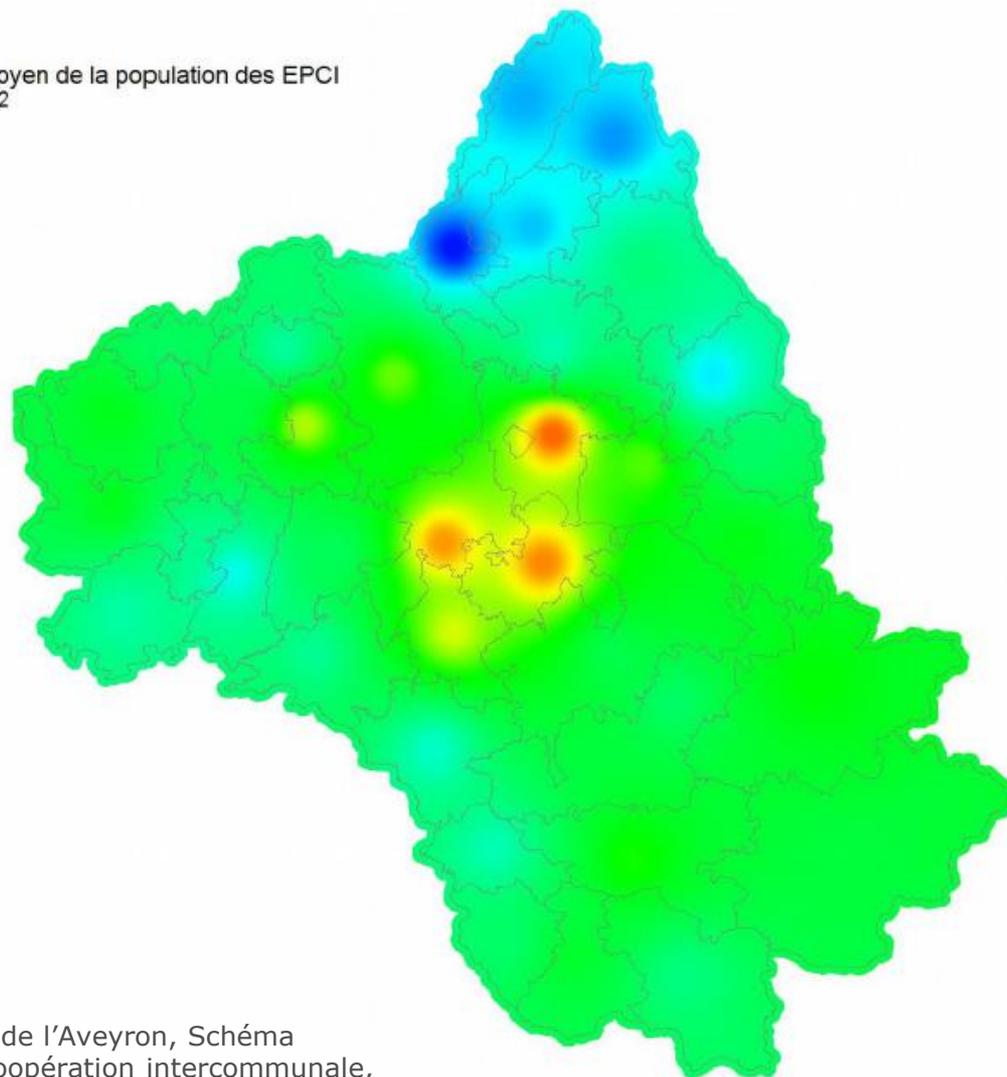
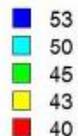
Comparer les pyramides

— Un poids des moins de 20 ans inférieur à la moyenne régionale

# Le contexte territorial

## La carte de l'âge moyen de la population des EPCI en Aveyron en 2012

Age moyen de la population des EPCI  
RP 2012



**Un poids des populations jeunes plus important sur l'agglomération Ruthénoise et son aire d'influence, alors qu'aux franges du département, et en particulier au Nord, le vieillissement de la population est plus marqué**

Source : Préfecture de l'Aveyron, Schéma départemental de coopération intercommunale, Projet, 2015

# Le contexte territorial

## Une dynamique des naissances très contrastée sur les territoires

- **Un taux de natalité** (*nombre de naissances domiciliées pour 1000 habitants*) **de 9,2 naissances pour 1000 habitants en 2014** (9,6 en 1990), contre 10,9 pour la région LRMP et 12,4 en France.
- **Un taux de variation annuel moyen des naissances de -1,3% entre 2010 et 2014, à l'échelle de l'Aveyron (contre -0,7% à l'échelle de la France sur cette période)**
  - Une dynamique supérieure à la moyenne départementale sur la CA du Grand Rodez et la CDC du Pays de Salars, les territoires ruraux du Sud (CDC de la Muse et des Raspes du Tarn, du Rougier de Camarès ou de la CDC Larzac et Vallées) et du Nord (CDC du Carladez, de la Viadène, Aubrac-Laguiole,...), des CDC du Canton de Najac, Segala Viaur ou du Naucellois sur l'Ouest
  - Elle est en revanche bien inférieure à la moyenne départementale sur les CDC du Pays Baraquevillois, Entraygues-sur-Truyère, Bas Ségala, de Conques-Marcillac, Séverac le Château ou le Réquistanais

### Evolution du nombre de naissances domiciliées à l'échelle de l'Aveyron entre 2004 et 2014

Source Insee, Etat civil



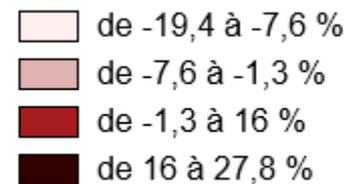
**En 2014, plus de 25% des naissances sont domiciliées sur la CA du Grand Rodez.**

La CA du Grand Rodez et les CDC Millau Grands Causses, du Villefranchois, du bassin de Decazeville Aubin et du Saint-Affricain accueillent 52% des naissances domiciliées du département

# Le contexte territorial

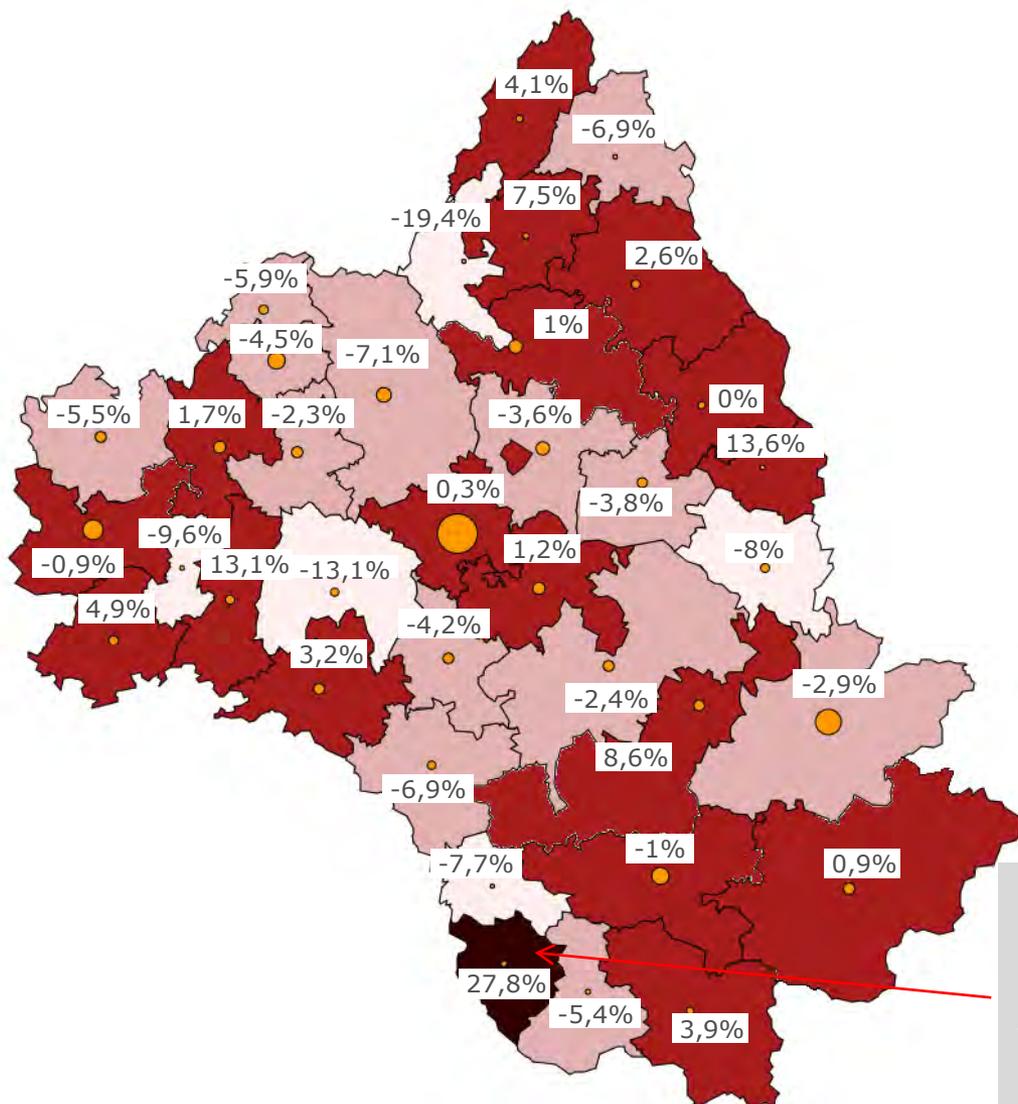
## Le taux de variation annuel moyen des naissances (2010-2014) par EPCI

Taux d'évolution annuelle moyenne des naissances sur la période 2010/2014 (source Insee, Etat civil)



**Moyenne départementale : -1,3 %**

Nombre de naissances domiciliées en 2014 par EPCI (source : Insee, Etat civil)



**Point de vigilance :** sur les plus petits territoires, des taux de variation qui renvoient à des effectifs parfois très faibles.

Exemple : sur la CDC du Pays Saint-Serninois, le nombre de naissances passe de 6 à 16 entre 2010 et 2014. Idem sur la CDC Lot-et-Serre, qui passe de 6 à 10

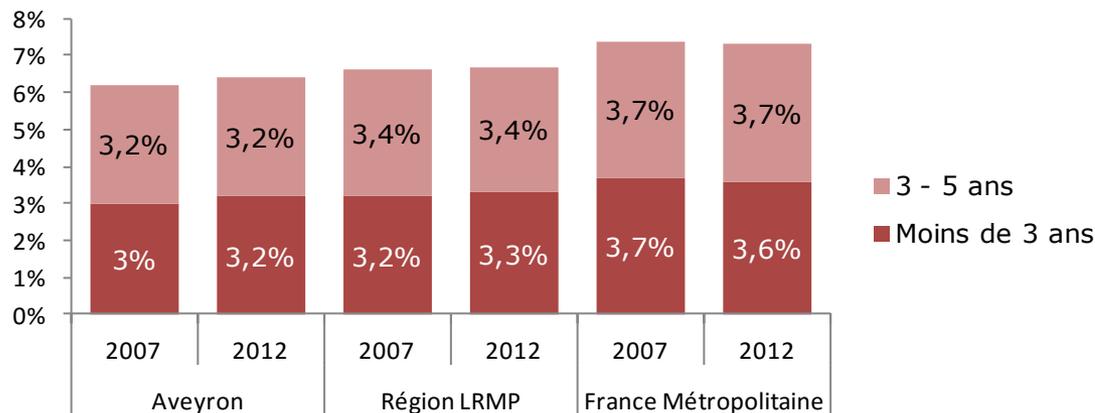
# Le contexte territorial

## Un poids plus important des jeunes enfants dans la population des territoires les plus urbanisés du département

- **En 2012, l'Aveyron comptait 16 819 enfants de moins de 6 ans** (6,1% de la population totale) *Source RP Insee 2012*
  - Près d'un enfant de moins de 6 ans sur 2 est domicilié sur la CA du Grand Rodez, les CDC Millau Grands Causses, du Villefranchois, du Saint-Affricain ou de Conques-Marcillac
  - C'est sur ces territoires, la couronne de Rodez et l'extrême Sud du département que la part des enfants de moins de 6 ans est la plus importante dans la population totale des EPCI
- **8 814 enfants avaient moins de 3 ans, soit 52% des enfants de moins de 6 ans**
  - Ils représentent 3,2% de la population totale du département, mais leur poids dans la population totale des EPCI peut varier de 1,6% sur la CDC Entraygues-sur-Truyère à 3,8% sur la CDC du Canton de Laissac

### Part des enfants de moins de 3 ans et de 3 à 5 dans la population totale entre 2007 et 2012

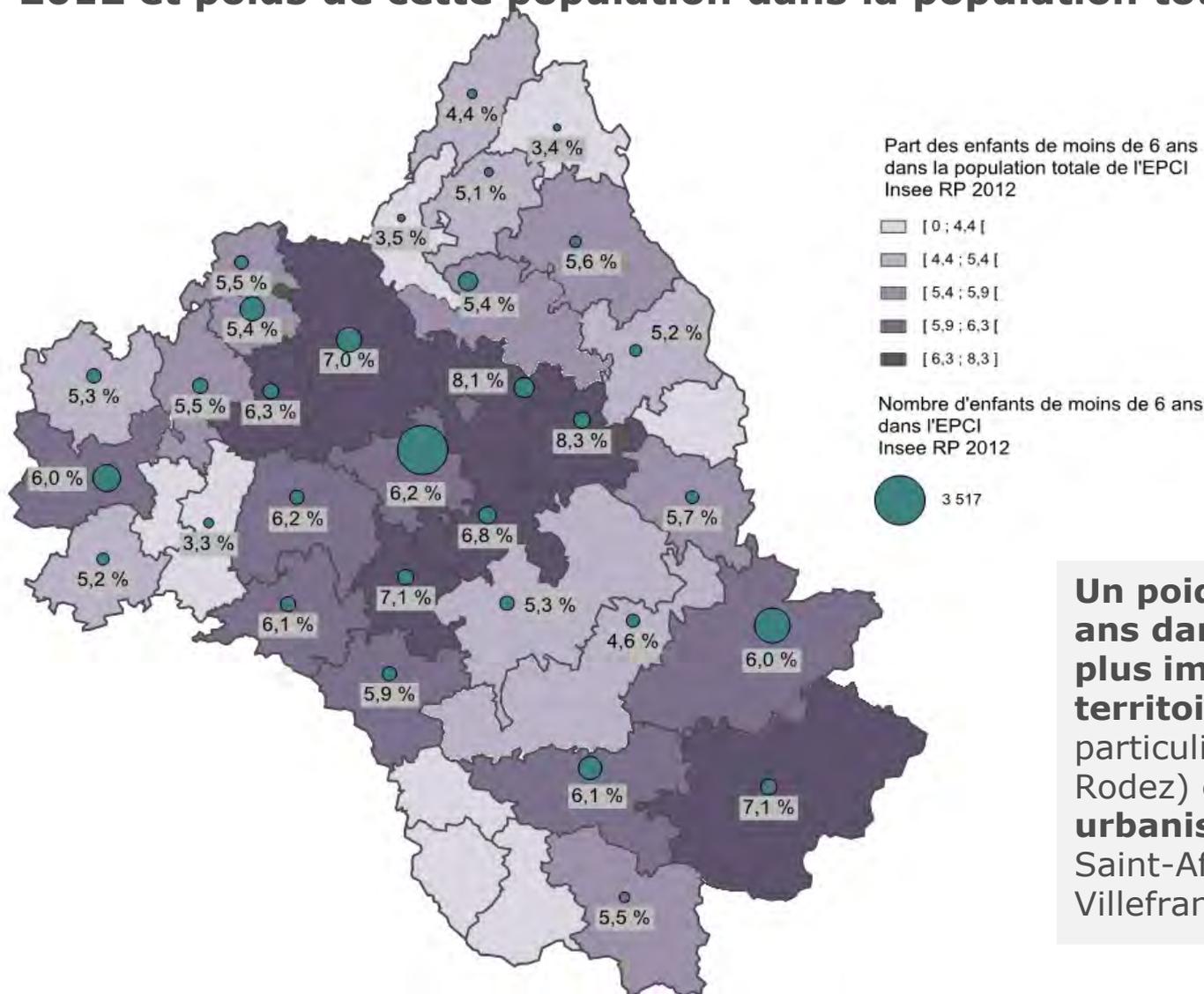
*Source Insee RP 2006 et 2012*



Le poids des enfants de moins de 6 ans dans la population totale est quasi similaire à celui de la Région LRMP, mais inférieur à celui constaté à l'échelle de la France Métropolitaine

# Le contexte territorial

## Nombre d'enfants de moins de 6 ans dans les EPCI de l'Aveyron en 2012 et poids de cette population dans la population totale



**Un poids des moins de 6 ans dans la population plus important sur les territoires Centre (en particulier la Couronne de Rodez) et les secteurs plus urbanisés** comme Millau, Saint-Affrique ou Villefranche-de-Rouergue

## **86,4% des jeunes enfants (moins de 6 ans) ont au moins un parent qui exerce une activité professionnelle en 2014**

Source : données consolidées Caf12 au 31/12/2014

### ■ **Des écarts de plus de 30 points suivant les territoires**

- Les jeunes enfants ayant au moins un parent qui travaille ne sont que 67,3% sur la CDC de Decazeville-Aubin, contre 96,7% sur les CDC du Canton de Laissac ou de Conques-Marcillac
- La part des enfants ayant au moins un parent qui travaille est particulièrement importante sur les CDC du Canton de Laissac, Conques-Marcillac, de la Viadène, de Bozouls Comtal, du Carladez ou du Pays Baraquevillois

### ■ **59,2% des enfants de moins de 3 ans ont leur parent (*monoparents*) ou leurs deux parents qui travaillent en Aveyron**

- Des chiffres qui oscillent là aussi entre 36,8% sur le territoire couvert par le RAM de Decazeville et 76,9% sur le territoire de la CDC Conques-Marcillac (source : données Caf12, kit Imaje, au 31/12/2014)

### ■ **65,7% des femmes allocataires (ou conjoints d'allocataires) sont actives en 2014** (source : données Caf12, au 31/12/2014)

- Des taux qui oscillent toutefois entre 50,2% sur la CDC du bassin de Decazeville Aubin et 84,9% sur la CDC du Bas Segala

### **Le taux d'activité des femmes en 2012** (Insee RP)

- Selon les chiffres du recensement 2012, les femmes de plus de 15 ans sont 64,6% à occuper un emploi en Aveyron (contre 70% des hommes et 60,3% en France Métropolitaine), en progression par rapport à 2007 (63,6%)
- Elles sont 67,4% à l'exercer à temps complet (contre 67,6% en 2007).

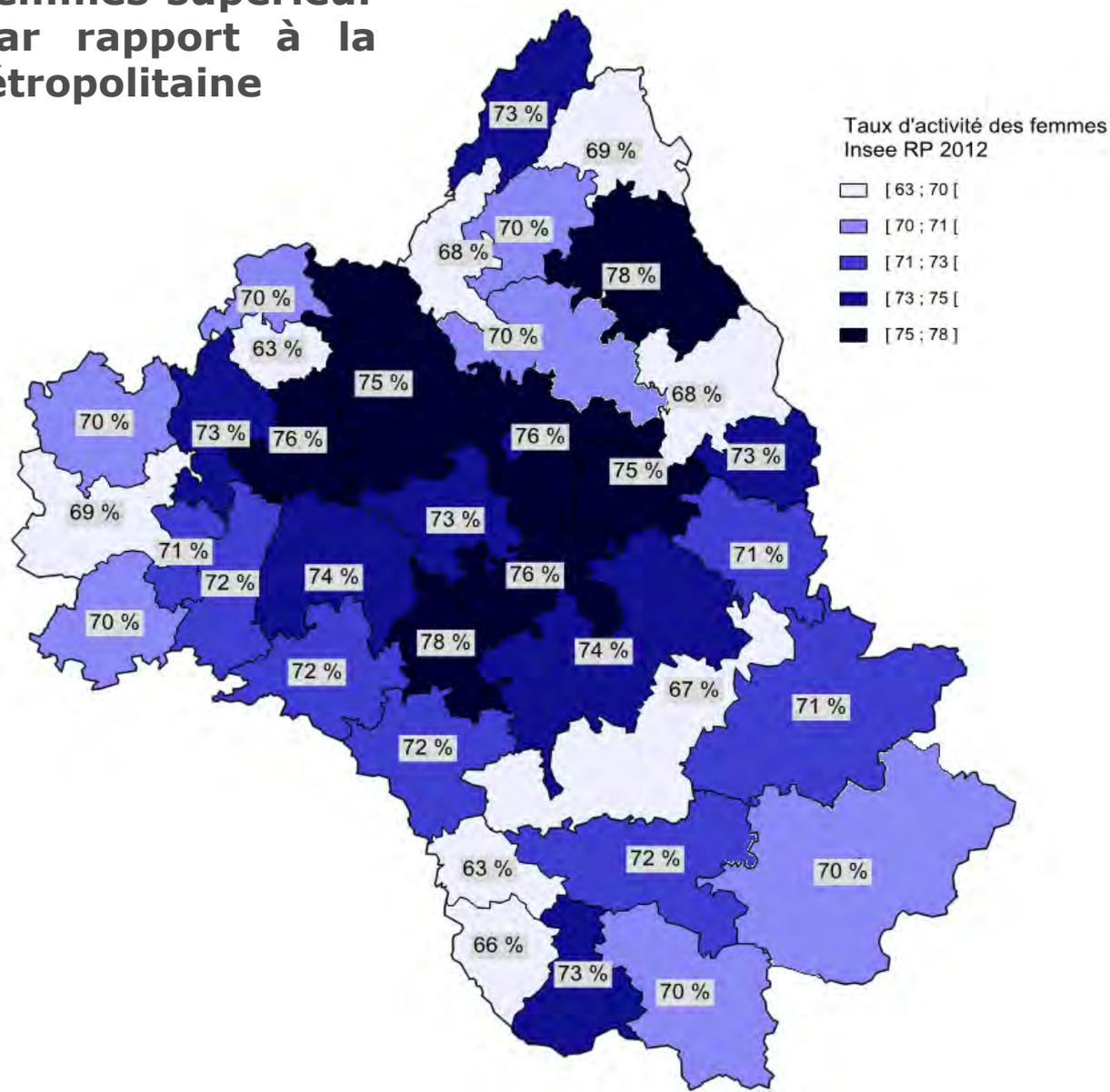
# Le contexte territorial

Un taux d'activité des femmes supérieur sur le département par rapport à la Région et à la France Métropolitaine

**71,7%** à l'échelle de l'Aveyron, avec des taux qui oscillent entre 63% et 78%

**68,2%** à l'échelle de la région LRMP

**69,6%** à l'échelle de la France métropolitaine



## 11,9% des enfants de moins de 6 ans vivent au sein d'une famille monoparentale en Aveyron en 2014

Source : données Caf12 au 31/12/2014

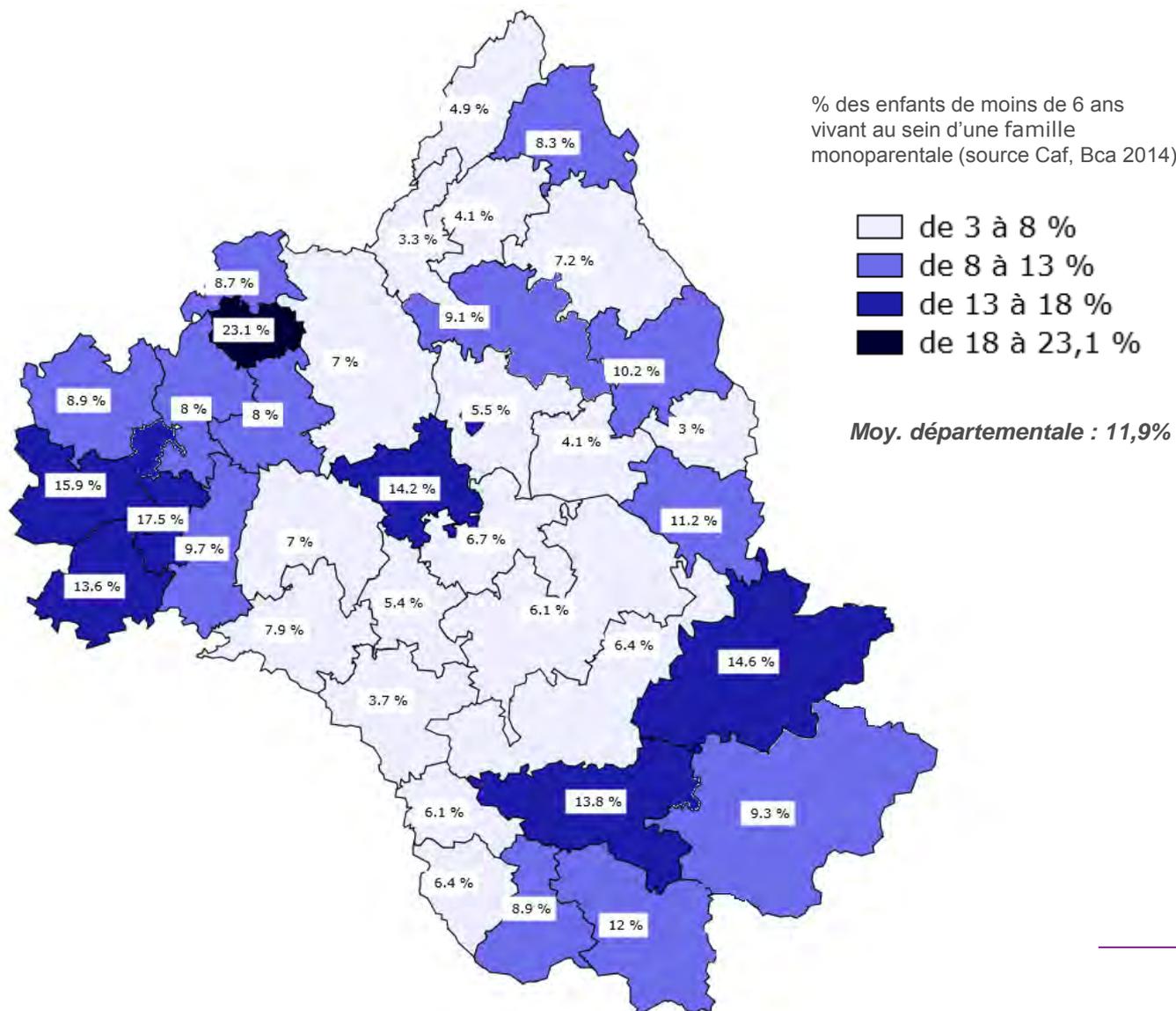
- **Une problématique qui concerne de manière plus importante les enfants de 4 à 5 ans révolus**
  - Les enfants de 4 à 5 ans révolus sont 15,2% à vivre au sein d'une famille monoparentale, contre 10,3% des enfants de 0 à 3 ans
  - La part d'enfants de moins de 6 ans vivant au sein d'une famille monoparentale est inférieure à 5% sur les CDC du Canton de Laissac, du Réquistanais, de la Viadène, du Carladez ou d'Entraygues-sur-Truyère, alors qu'elle atteint 23% sur la CDC du Bassin de Decazeville-Aubin
- **13,3% des familles allocataires avec enfants à charge de moins de 6 ans sont considérées comme « fragiles »**
  - Des taux qui oscillent toutefois entre 9,3% sur la CDC Conques-Marcillac et 30,2% sur la CDC du Pays Saint-Serninois
  - 33% des familles avec enfants à charge de moins de 3 ans sur la CDC des Sept Vallons peuvent être considérées comme « fragiles » (taux le plus élevé sur le département)

### **Zoom. Les familles « fragiles »**

Les familles « fragiles » regroupent les **familles allocataires dont le revenu est supérieur au montant du seuil de bas revenus grâce aux prestations perçues.**

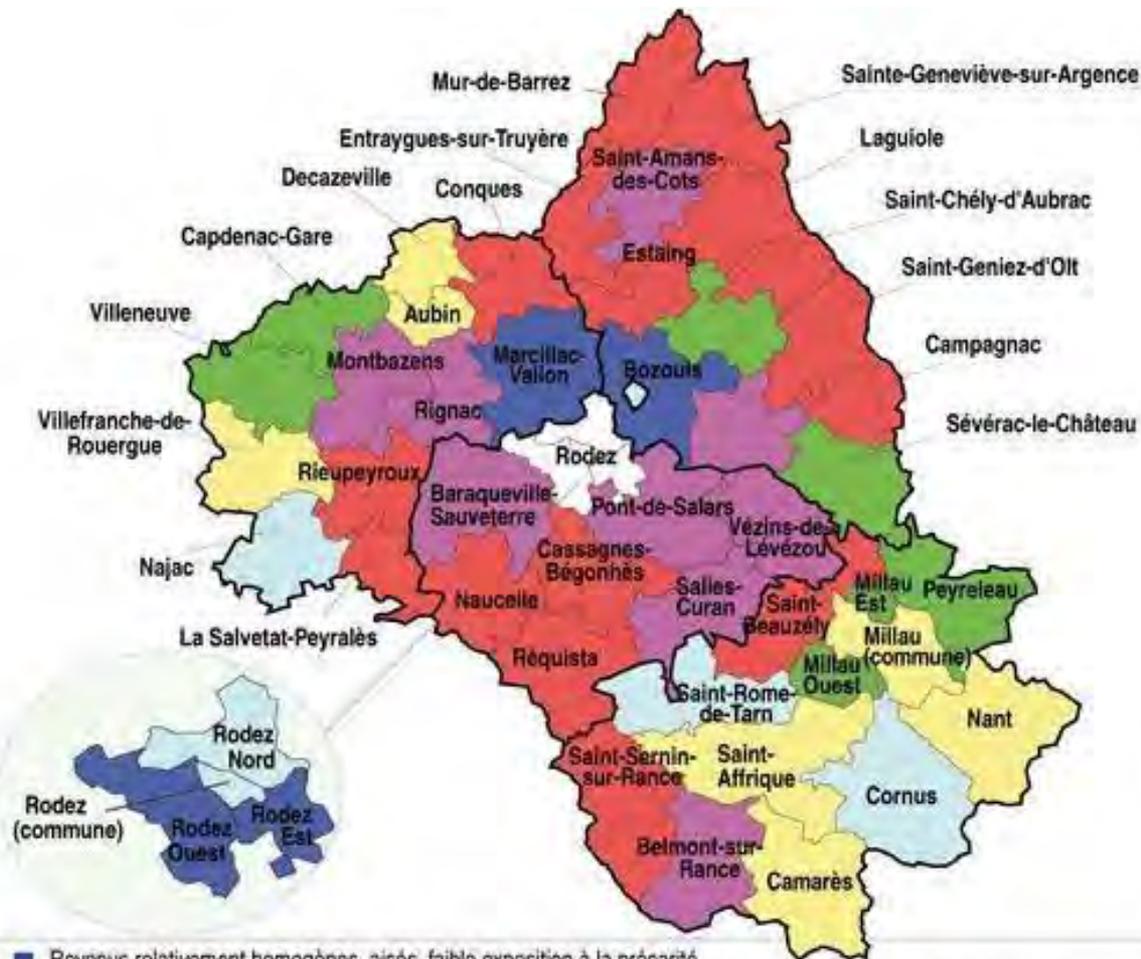
# Le contexte territorial

## Part des enfants moins de 6 ans vivant au sein d'une famille monoparentales, par EPCI, en 2014



# Le contexte territorial

## Carte de synthèse cantonale précarité – pauvreté (Insee 2012)

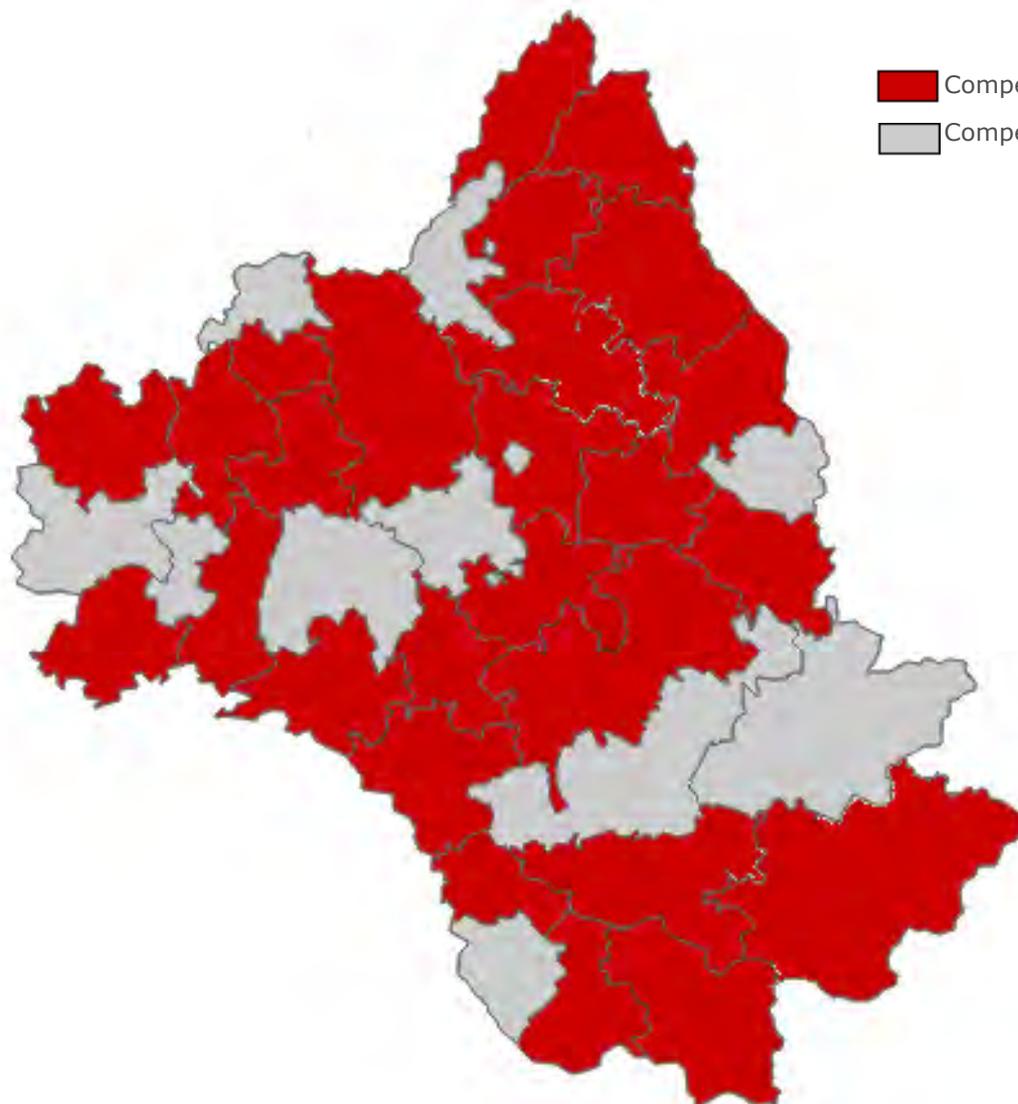


**Une vulnérabilité sociale plus marquée sur le sud du département (Larzac, Millau, Saint-Affricain,...), et les territoires concernés par la Politique de la Ville (ou anciennement concernés), sur le Villefranchois, le canton de Rodez Nord, les cantons de Decazeville et d'Aubin**

© IGN - Insee 2012

# Le contexte territorial

## La prise de la compétence petite enfance par les collectivités locales en 2016



■ Compétence enfance prise par l'EPCI

■ Compétence enfance municipale

Un paramètre à prendre en compte pour analyser la capacité des territoires à développer plus ou moins facilement l'offre d'accueil : **le potentiel financier par habitants.**

À l'échelon communal, un potentiel financier/hab. qui peut aller de 1 403 € sur Rodez à moins de 500 € sur les territoires plus ruraux du département (ex. Cornus, L'Hospitalet sur le Larzac, Laissac et Coubisou sur le Nord,...)

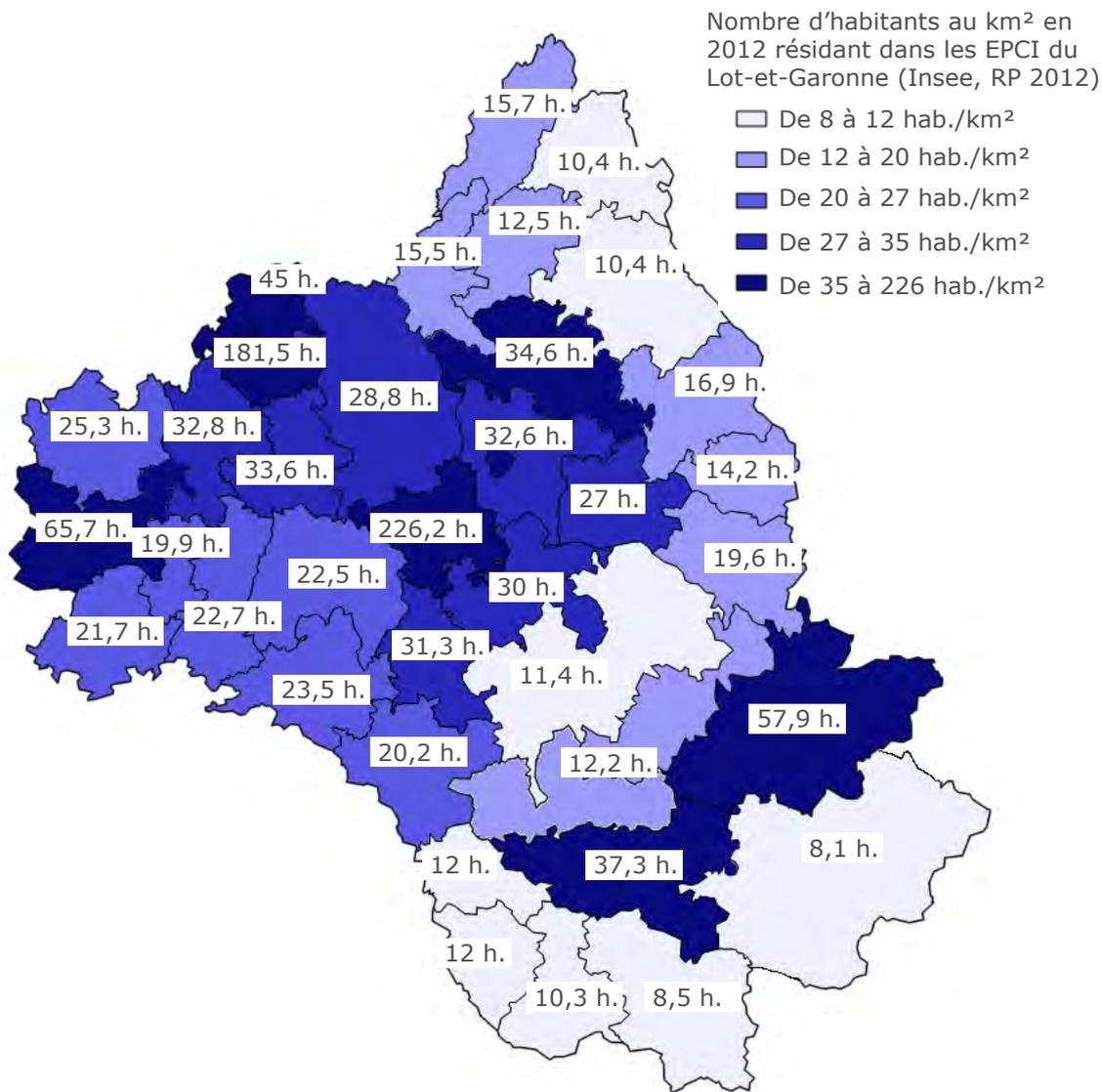
Source : Observatoire des Territoires, CGET

# Le contexte territorial

## Une densité d'habitants au km<sup>2</sup> plus de 20 fois supérieure sur la CA du Grand Rodez par rapport à la CDC Larzac et Vallées

Un département à la **densité de population très faible** (31,8 habitants/km<sup>2</sup> en 2012) relativement à la moyenne nationale (103,9 habitants/km<sup>2</sup>)

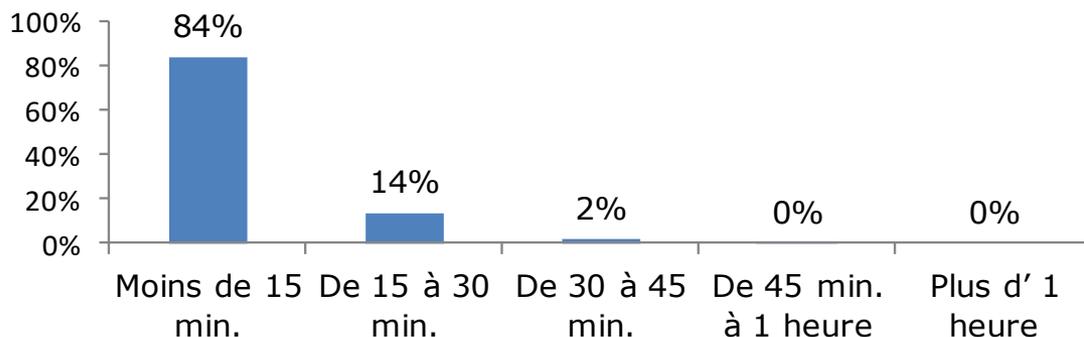
Une densité de population qui pose la **question de la « taille critique »** des territoires pour le développement de l'offre collective



# L'enquête auprès des parents

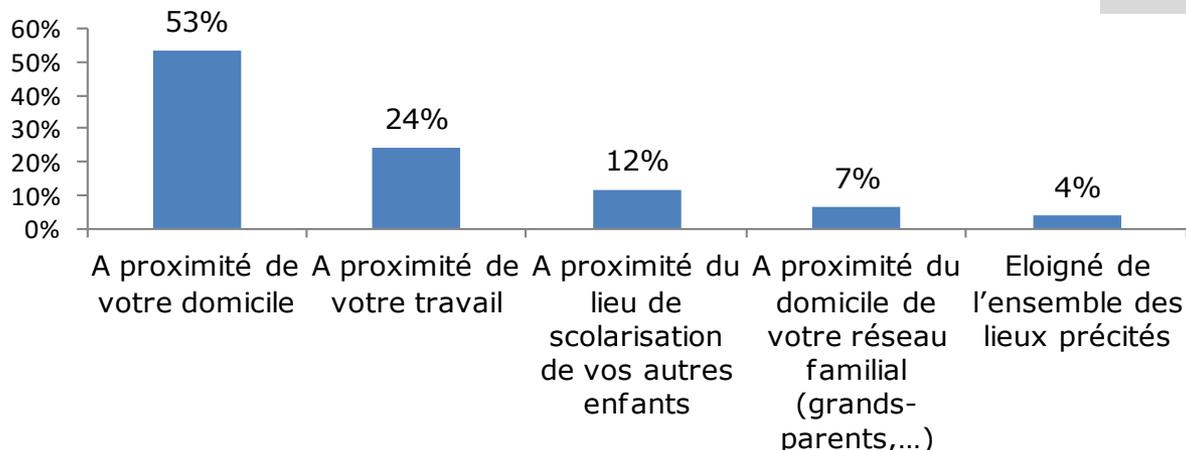
## Combien de temps mettez-vous, depuis votre domicile, pour vous rendre sur le lieu d'accueil principal de vos enfants de moins de 3 ans ?

Enquête ASDO - Base 737 répondants



## Le lieu d'accueil principal de vos enfants de moins de 3 ans se trouve...

Enquête ASDO - Base 737 répondants



Les parents choisissent majoritairement un mode de garde proche de leur domicile

Les zooms sur le Larzac et le Levezou montrent que la part des parents qui font 15 à 30 min de trajet est beaucoup plus importante sur ces territoires

**76% des répondants ont la possibilité de mobiliser leur famille ou réseau social** pour garder leur enfant de moins de 3 ans en cas de besoin ponctuel

## 2 – L'offre d'accueil

# L'offre d'accueil individuel

## Un taux de couverture par l'offre d'accueil individuel supérieur à la moyenne nationale

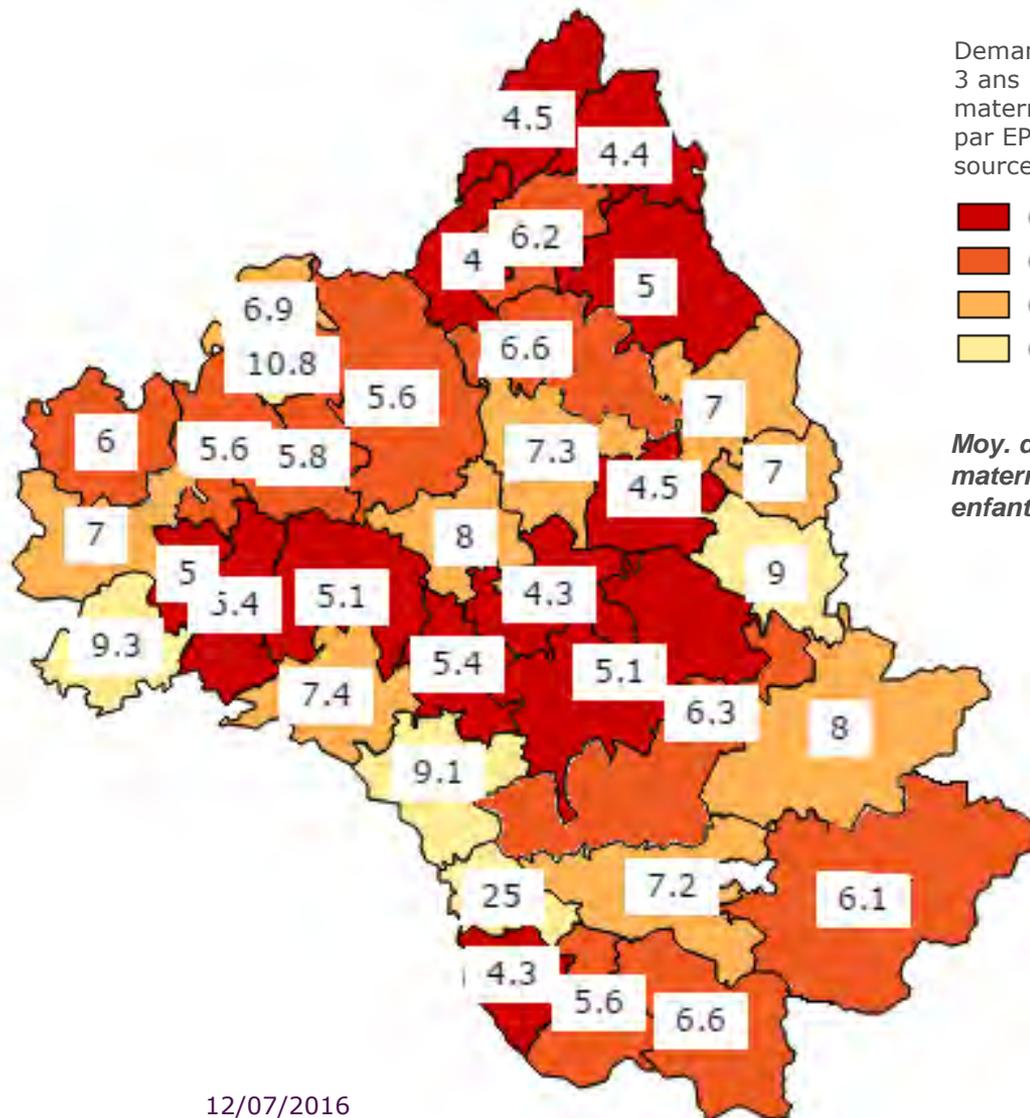
- **Des places majoritairement destinées aux enfants de moins de 3 ans**
  - **Les enfants de moins de 3 ans représentaient 72% des enfants de moins de 6 ans accueillis par une assistante maternelle** à son domicile en 2014 en Aveyron
  - 2911 enfants de moins de 3 ans (Caf et Msa) ont été accueillis par une assistante maternelle à domicile en 2014, soit **38,6% des enfants de moins de 3 ans** relevant de la Caf et de la Msa.
  - En novembre 2014, 14,9 assistant(e)s maternel(le)s étaient en activité en Aveyron pour 100 enfants de moins de 3 ans relevant de la Caf et de la Msa (contre 13,9 en France Métrop.)
  - **Entre 2011 et 2014, le nombre d'enfants de moins de 6 ans gardés par une AM a connu une baisse annuelle moyenne de -3,9%** (-1,2% pour les moins de 3 ans)

Source : Caf12, (Acoess-Centre Pajemploi, Imaje 2014)

- **Une couverture « théorique » plus importante sur les territoires ruraux où l'offre d'accueil collectif est plus limitée**
  - Le taux de couverture de la demande potentielle des enfants de moins de 3 ans par les AM est **inférieur à la moyenne départementale sur la CA de Rodez, la CDC Millau Grands Causses, le Villefranchois, le Bassin de Decazeville-Aubin ou le Saint-Affricain**
  - **Les taux de couverture les plus importants se situent sur les territoires où l'offre d'accueil collectif, lorsqu'elle est présente, est loin de couvrir la diversité des besoins des parents** (nord du département, Levezou,...)
  - **41,7% des enfants gardés par une assistante maternelle le sont en dehors de leur commune** (contre 35,4% en France).
  - **Un recours à l'offre de garde à domicile qui reste par ailleurs très limité en Aveyron** (seuls 34 familles avec enfants de moins de 3 ans emploient une salariée à domicile en 2014)

# L'offre d'accueil individuel

Le taux de couverture de la demande potentielle d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans par l'offre d'accueil des assistantes maternelles - actives - par EPCI, en 2014



Demande potentielle d'enfants de moins de 3 ans à couvrir pour une assistante maternelle en activité en novembre 2014 par EPCI (naissances domiciliées 2011-2014, source Caf12)

- de 4 à 5,5
- de 5,5 à 6,8
- de 6,8 à 9
- de 9 à 25

*Moy. départementale : 1 assistante maternelle en activité pour 6,8 enfants de moins de 3 ans*

# L'offre d'accueil individuel

## Des taux d'activité très variables parmi les assistantes maternelles

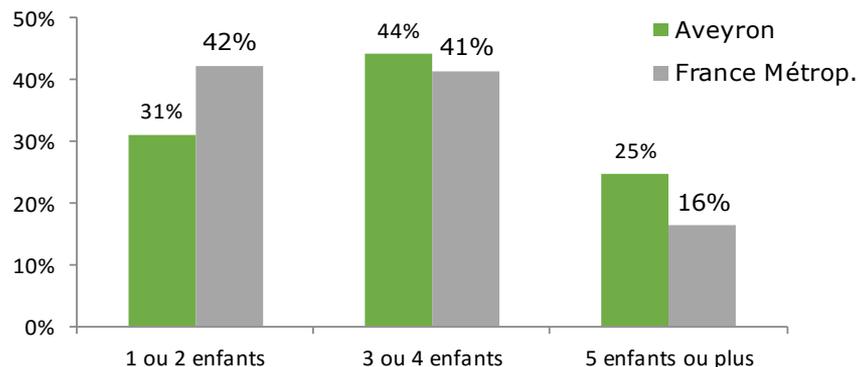
- **Un nombre d'assistantes maternelles en activité en diminution entre 2010 et 2014**
  - En 2016, le Département recensait **1518 AM agréées**, contre 1725 en 2008 selon l'enquête annuelle menée auprès des services de PMI par la DREES, soit **une baisse de 12%**
  - **Entre 2011 et 2014, le nombre d'assistantes maternelles actives au 30/11 est passé de 1228 à 1125**, soit une baisse de 8,4% (-2,8% à l'échelle de la France métropolitaine)  
Source : Caf12, (AcoSS-Centre Pajemploi, Imaje 2014)
  - Dans l'enquête menée auprès des AM, **57% déclarent travailler en-dessous de leur capacité d'accueil**, 30% ont « souvent » ou « toujours » des places disponibles et **31% témoignent d'une baisse d'activité**
- **Plus d'enfants accueillis mais avec de forts écarts selon les assistantes maternelles et un nombre d'heures rémunérées par enfants accueillis plus faible qu'au national**
  - **3,5 enfants sont en moyenne gardés par les assistantes maternelles du Département en 2014** (contre 3 enfants au national), **mais 31% n'ont accueilli que 1 à 2 enfants en moyenne** (Source : Caf12, AcoSS-Centre Pajemploi, Imaje 2014)
  - **Un nombre moyen d'heures rémunérées par enfants accueillis plus faible** (95h en Aveyron en 2014, contre 100h à l'échelle nationale), mais une rémunération plus importante qu'à l'échelle nationale (un salaire mensuel net de 1 074,57 € contre 1007,39 € au national)
  - Des **rémunérations qui restent peu attractives** et des acteurs qui font le constat du **développement croissant des « petits contrats »**, au détriment des accueils réguliers (gros contrats), en particulier sur les territoires où la part des familles en difficulté du point de vue socioéconomique est la plus importante

# L'offre d'accueil individuel

Des professionnel(le)s qui accueillent globalement plus d'enfants en moyenne qu'à l'échelle nationale, mais une population « vieillissante »

## Nombre d'enfants accueillis en moyenne par les assistantes maternelles en 2014

Source : Acoess-Centre Pajemploi, IMAJE



Des AM qui accueillent en moyenne plus d'enfants par AM en Aveyron en 2014 qu'en moyenne nationale (stable depuis 2011)

Mais une évolution qui **ne signifie pas nécessairement que les AM d'Aveyron travaillent plus qu'à l'échelle nationale** (comme en témoigne le plus faible nombre d'heures rémunérées par enfants accueillis)

Des AM bien souvent **contraintes d'accueillir un nombre plus conséquent d'enfants et d'étendre leur amplitude d'accueil** pour maintenir leur niveau de rémunération

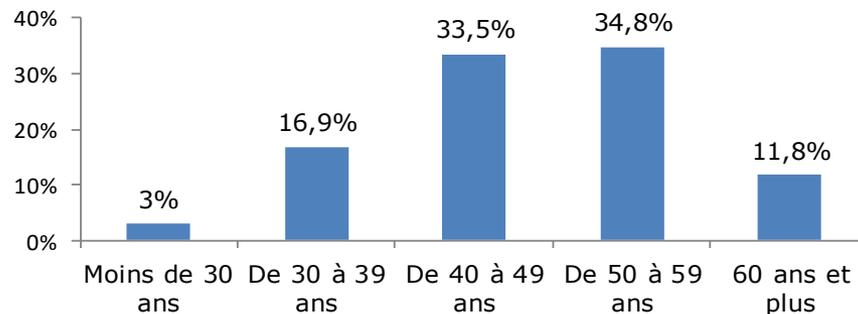
Une **problématique de renouvellement qui se pose de manière plus accentuée en Aveyron** : la part des AM en activité de **60 ans et plus** représente 11,8% des AM actives en 2014, contre 9,6% au national.

Un constat qui pose la question de la **fin d'activité probable** à court terme d'un nombre important d'AM, mais aussi **de la capacité réelle d'accueil** proposée aux parents pour des AM qui – pour partie – ont tendance en fin de carrière à ne pas utiliser la totalité de leur agrément

**Un renouvellement qui ne va pas de soi** au regard des conditions d'exercice du métier, des difficultés rencontrées et des représentations qu'il peut véhiculer

## Répartition par âge des assistantes maternelles en activité au 30 novembre 2014 en Aveyron

Source : Acoess-Centre Pajemploi, IMAJE



# L'offre d'accueil individuel

## Le développement des MAM : une offre en croissance

- **Un développement qui n'est pas spécifique à l'Aveyron**
  - Depuis leur institution en 2010, les Maisons d'Assistants Maternels (MAM) ont connu en France une forte croissance, passant de 160 MAM en 2010 à 1230 en 2014.
  - En **février 2016, 9 MAM étaient en activité** sur le département, et **6 en projet** (Source : Département de l'Aveyron, février 2016)
- **Des chiffres en évolution (à prendre avec précaution), mais qui témoignent selon les acteurs de la nécessité d'accompagner ce développement**
  - Des acteurs qui soulignent la **fragilité** des projets
  - Une offre qui **pour certains induit des confusions tant auprès des parents que des élus par rapport à l'offre d'accueil des EAJE sans offrir les mêmes garanties** (qualification des professionnels, réglementation, solidité du portage...)
  - Une offre qui peut être **parfois perçue comme une offre de substitution** par rapport à des projets d'accueil collectif
  - Des élus qui sur certains territoires (Lévézou par exemple) souhaitent toutefois accompagner ces évolutions pour **diversifier la palette des réponses** apportées aux parents, tout en veillant à ne pas fragiliser l'activité des AM à domicile

Un **Guide ministériel « Maisons d'Assistants Maternels »** à l'usage des services de PMI et des assistants maternels a été diffusé en mars 2016, via le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, pour « **outiller** » la **démarche d'accompagnement des MAM**.

Le **prime à l'installation** versée par la Caf ou la Msa (majorée sur les territoires prioritaires) peut également constituer un levier complémentaire pour favoriser l'accompagnement de ces projets

# L'offre d'accueil individuel

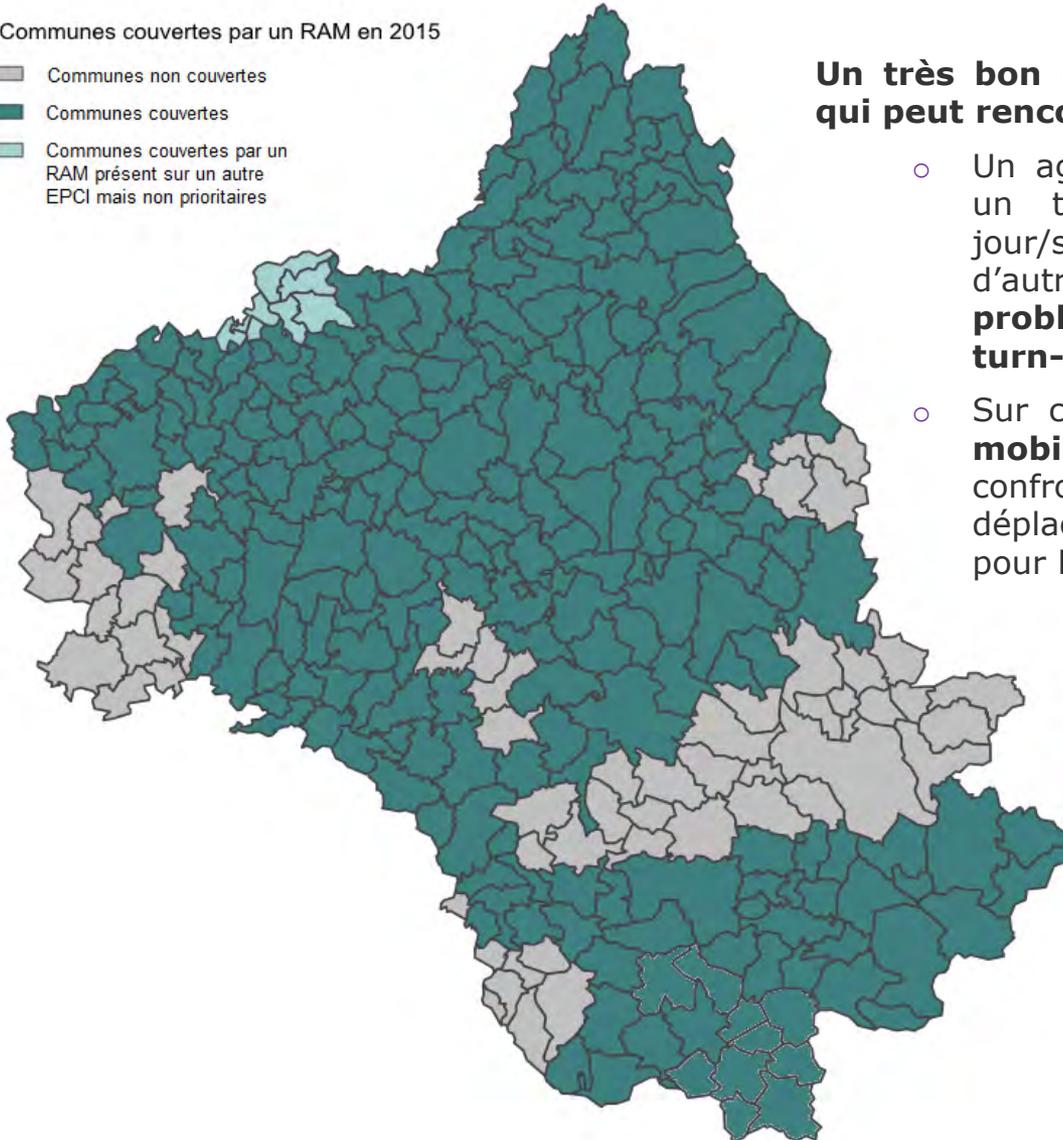
## Les RAM : des acteurs structurants sur les territoires pour informer / orienter les familles et les professionnel(le)s

- **En 2016, la très grande majorité des communes de l'Aveyron sont couvertes par un RAM, excepté Millau (projet en cours) et des zones à faible densité**
  - Le département compte **27 RAM** : beaucoup ont été créés à l'échelle intercommunale. Ils proposent des halte-jeux et pour certains des permanences délocalisées
  - En moyenne en 2014, l'Aveyron compte 1 ETP d'animation RAM pour 88,7 AM et **1 RAM pour 42 AM**, soit un ratio supérieur à l'objectif fixé par la COG Etat-CNAF 2013-2017 (1 RAM pour 70 professionnels en activité)
  - **Seuls 3 RAM fonctionnent cependant à temps complet.** Les 27 RAM ouvrent en moyenne 19,1 heures par semaine, avec des amplitudes d'ouverture qui oscillent de 7h à 35h/semaine.
- **Des RAM dont les missions peuvent varier, mais qui jouent un rôle clé dans l'animation et l'organisation des services petite enfance sur les territoires**
  - **Accompagnement** des professionnels de la petite enfance (AM, gardes à domicile,...) : un rôle à renforcer dans l'accompagnement des professionnel(le)s en sous-activité ?
  - Mais aussi **information/orientation/accompagnement des familles** : des acteurs qui soulignent que les parents méconnaissent bien souvent les spécificités des différents types d'accueil qui peuvent leur être proposés
  - Des RAM perçus comme **un levier incontournable pour développer la qualité de l'accueil individuel**, y compris dans le cadre des projets de MAM
  - Et **renforcer l'articulation et la complémentarité des différents modes d'accueil**

## Un maillage fin du département par les RAM

Communes couvertes par un RAM en 2015

- Communes non couvertes
- Communes couvertes
- Communes couvertes par un RAM présent sur un autre EPCI mais non prioritaires



**Un très bon maillage territorial, mais un service qui peut rencontrer des difficultés en zone rurale :**

- Un agrément qui correspond généralement à un temps de travail peu important (1 jour/semaine), et qui même mutualisé avec d'autres fonctions, peut engendrer des **problématiques de recrutement et de turn-over du personnel**
- Sur certains territoires, **des AM difficiles à mobiliser** (éloignées du RAM, vieillissantes, confrontées à leurs contraintes de déplacement avec les enfants,...), en particulier pour les structures itinérantes

# L'offre d'accueil collectif

## Des modes d'accueil collectif qui représentaient 18,8% de l'offre d'accueil proposée aux parents pour les moins de 3 ans en 2013

- La **capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par l'offre d'accueil collectif s'élève à 13,3% en 2015 en Aveyron** (avec les structures en mode Paje, sur la base des naissances domiciliées entre 2011 et 2014)
  - Un **bon maillage territorial**, avec toutefois des disparités assez fortes :
    - ✓ **7 EPCI ne proposent pas d'offre d'accueil collectif en 2014** : il s'agit de CDC à faible densité de population comme la CDC Lot-et-Serre, le Pays Saint-Serninois ou la CDC de la Muse et des Raspes du Tarn
    - ✓ **Une amplitude d'ouverture toutefois très variable d'un territoire à l'autre** : sur plusieurs territoires tels que le Lévézou ou les CDC Aubrac-Laguiole, de l'Argence et de la Viadène, par exemple, une offre d'halte-garderie itinérante a été proposée jusqu'à présent avec une journée d'ouverture par site d'accueil
  - L'**observatoire national de la petite enfance situait en 2013 ce taux de couverture à 12,3% en Aveyron, contre 16,7% en France Métropolitaine** (+ 0,4% par rapport à 2011, contre + 0,9% à l'échelle de la France Métropolitaine)

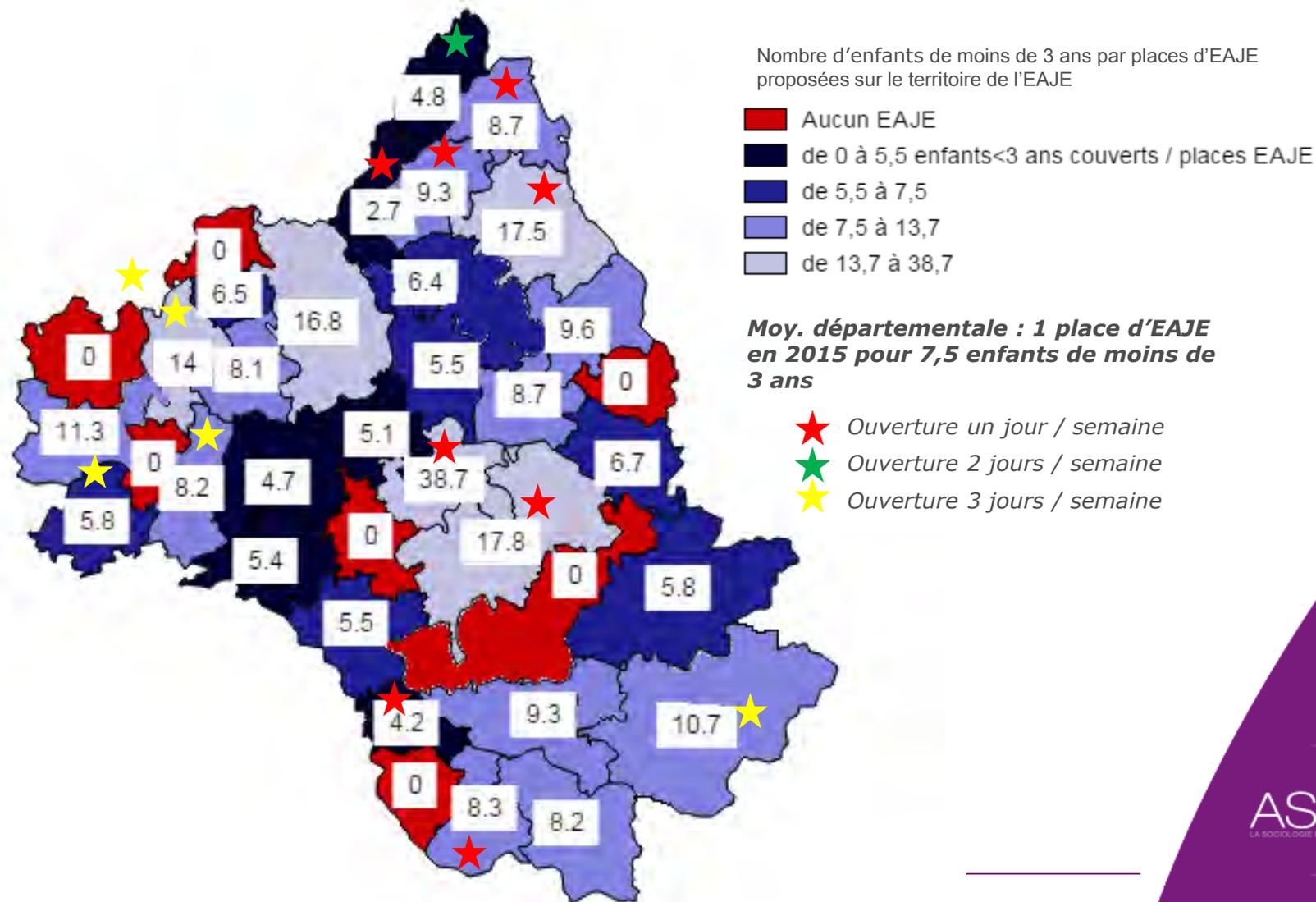
	Capacité théorique d'accueil en EAJE	Capacité théorique d'accueil chez une assistante maternelle	Capacité théorique d'accueil par les modes de garde formels
Aveyron	12,3%	41,8%	65,5%
Ariège	20,7%	25,8%	50,7%
Gers	12,7%	50,6%	70%
Lot	15,1%	40,6%	62,9%
Hautes-Pyrénées	12,4%	33,3%	54,5%
Tarn-et-Garonne	10,8%	32,6%	50,1%
France Métropolitaine	16,7%	33,8%	56,3%

Source : CNAF, Observatoire de la petite enfance, taux de couverture de l'accueil du jeune enfant, 2013

- En 2013, une **capacité théorique d'accueil globale supérieure à la moyenne nationale, mais inférieure en matière d'accueil collectif, y compris par rapport aux principaux départements de référence (mis à part le Tarn-et-Garonne)**

# L'offre d'accueil collectif

## La capacité d'accueil des EAJE (mode Psu et Paje) en Aveyron au regard de la demande potentielle à couvrir pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans



# L'offre d'accueil collectif

## Une offre qui s'est développée et diversifiée depuis 15 ans

- 48 EAJE en activité étaient recensés en 2015

Types d'accueil Capacité d'accueil	Multi- ac.	Halte- Garderies	Crèches fam./Par.	Jardins d'enf.	Micro- crèches PSU	Micro- crèches Paje	Total	En %	France en 2013
Moins de 11 places					5	4	9	18,8%	6%
De 11 à 20 places	8	13	1	2			24	50%	35,6%
De 21 à 30 places	5		1				6	12,5%	20,2%
De 31 à 50 places	4		1				5	10,4%	20,2%
Supérieur à 50 places	3		1				4	8,3%	18,1%
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>48</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

- Les multi-accueils représentent 41,6% des EAJE, mais les parents peuvent mobiliser « théoriquement » une diversité de types d'accueil en fonction de leurs besoins et de leurs attentes. L'accès à la diversité de ces services est toutefois très variable suivant les territoires.
- Les EAJE de moins de 20 places représentent 68,8% des structures (41,6% au national)

## Un nombre de places d'accueil qui s'est fortement développé depuis 2007, en passant de 762 à 1034 places en 2015 (modes Psu et Paje confondus)

Types d'accueil Capacité d'accueil	Multi- ac.	Halte- Garderies	Crèches fam./Par.	Jardins d'enf.	Micro- crèches PSU	Micro- crèches Paje	Total	En %
Avant 2000	9	2	3				14	33,3%
Entre 2000 et 2006	2	6					8	19,1%
De 2007 à 2010	6	3		1	1		9	21,4%
Depuis 2011	1				4	4	9	21,4%
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>42</b>	<b>100%</b>

# L'offre d'accueil collectif

## Une offre de service en mutation sur les territoires ruraux

- **Une offre dans un premier temps conçue sous des formes itinérantes...**
  - Des zones d'implantation avec RAM et HG ouverts chacun un jour par semaine par exemple sur Laguiole, St Amans des Côtes et Ste Geneviève, les Maisons de l'enfance du Levezou ,...
  - Une offre initialement pensée pour offrir un service complémentaire aux différents modes de garde mobilisés par les parents (Grands parents, AM,...), sans déstabiliser l'offre d'accueil des AM
- **Mais des besoins qui évoluent et des projets qui tendent plus vers la création de micro-crèches ou l'évolution des structures existantes vers un accueil régulier, à large amplitude d'ouverture**
  - Un quart des répondants à l'enquête n'ont pas la possibilité de mobiliser leur réseau familial
  - Des taux d'occupation et prix de revient qui montrent sur plusieurs territoires que l'offre ne répond plus à la demande de nombreux parents

## En dépit du développement de l'offre, une offre qui apparaît saturée ou en sous-dimensionnement sur plusieurs territoires

- Le territoire de Larzac et vallées (arrivée de 200 familles de légionnaires en cours d'installation, pour une structures d'accueil de 12 places, ouverte 3 jours/semaine...)
- Les MA du Pays Rignacois (complet jusqu'en septembre 2017,...), de Baraqueville
- Olemps (un taux d'occupation de plus de 90% sur le MA et 200 logements en cours de livraison...)

## Des acteurs qui soulignent leurs difficultés pour recruter du personnel qualifié (auxiliaire de puériculture et EJE)

# L'offre d'accueil collectif

## Un recours effectif à l'offre collective très variable suivant les territoires

- Les EAJE du département (mode Psu) disposaient en 2014 d'environ **1 place d'accueil pour 3,3 enfants inscrits** au moins une fois dans l'année
  - 3128 enfants ont été inscrits au moins une fois dans l'année en EAJE (*mode Psu*), ce qui représenterait **un peu plus de 40% des enfants de moins de 3 ans** du département
  - **Un ratio toutefois très variable suivant les territoires et les types de structures**: d'1 place pour plus de 5 enfants inscrits sur les halte-garderie de Millau à 1 place pour 1,2 enfants inscrits sur la crèche familiale d'Olemps en 2014
    - À l'échelle nationale, une moy. de 2,5 enfants de moins de 3 ans inscrits par place en 2013
- **Des taux d'occupation et prix de revient moyen horaire qui fluctuent fortement suivant les années, les territoires et les types d'accueil**
  - **Un taux d'occupation budgétaire moyen de 70,5% en 2014** (*source Caf12, 2014*)
    - Des taux qui varient toutefois du simple au double, entre la Halte-Garderie du Levezou (48,6%) et le Jardin d'enfant d'Onet-le-Château (86,34%) par exemple
    - Des taux d'occupation, dont la faiblesse sur certains territoires (Levezou Nord Aveyron) a incité les acteurs à repenser l'offre proposée aux parents pour tendre vers un accueil plus régulier (5 jours en micro-crèches, contre 1 jour par site en fonctionnement halte-garderie)
  - **Un prix de revient budgétaire qui varie selon la localisation du lieu** : à peine plus de 6 € sur les deux structures de Villefranche-de-Rouergue contre 10 à 12€ sur les structures de Millau
  - **...mais aussi en fonction du type d'accueil proposé** : le prix de revient horaire est ainsi généralement **plus faible sur les crèches familiales que sur les micro-crèches**

# L'offre d'accueil collectif

## Des EAJE qui accueillent une part importante de publics aux revenus modestes

- D'après l'enquête menée par la CAF sur les accueils spécifiques en 2015, **la plupart des structures collectives comptent une part très significative d'enfants en situation de pauvreté\***.
- Ainsi, **le tiers des structures répondantes déclarent compter parmi leurs effectifs plus de 50% d'enfants en situation de pauvreté.**

Part d'enfants issus de familles en situation de pauvreté	Part des structures concernées [Base: 30 répondants]
De 0 à 24%	13%
De 25% à 49%	50%
Plus de 50%	37%

\* Sont considérées par la CAF comme vivant sous le seuil de pauvreté, les familles dont la participation maximale est strictement inférieure à un euro de l'heure.

## Selon les acteurs, des demandes d'accueil pour les publics en insertion qui peinent à trouver des solutions

- **Les EAJE disposent de places dites « d'urgence », mais ces places sont souvent engorgées** et ne répondent pas toujours aux besoins des familles (horaires parfois atypiques)
- Des acteurs qui soulignent également la nécessité d'**aller au-delà de la mise à disposition de places d'accueil** et d'apporter une réponse dans le cadre d'un **accompagnement plus global**

Adapter l'offre d'accueil aux besoins des publics confrontés à des horaires spécifiques, à des problématiques liées à l'employabilité ou à des situations de fragilité constitue **un des axes d'intervention du Fonds Publics et Territoires** (aides sur projets)

## La prise en compte des besoins spécifiques dans l'offre d'accueil

- **Une dynamique autour de l'accueil d'enfants en situation de handicap** grâce au Plan Handicap mis en place en 2011
  - **Plusieurs actions ont permis l'appropriation de cette question par les structures** (temps d'échange et de sensibilisation des directeurs d'EAJE, recrutement de 2 chargés de missions handicap chargés d'accompagner, à leur demande, les EAJE pour préparer l'accueil...)
  - Dans l'enquête menée auprès des EAJE, seuls un tiers déclarent avoir accueilli un enfant en situation de handicap en 2015, mais :
    - **80% déclarent avoir engagé une réflexion en interne sur l'accueil de ces enfants ayant des besoins spécifiques**
    - **Près d'un EAJE sur deux a déjà développé des partenariats sur le sujet**
  - **Les assistantes maternelles font par ailleurs cette année l'objet d'une attention spécifique des animateurs du Plan handicap**
  - Des acteurs qui décrivent cependant un manque de visibilité sur les besoins des familles, et qui craignent un phénomène de « non recours »: **une communication à intensifier auprès des familles ?**

## La prise en compte des besoins spécifiques dans l'offre d'accueil

- **Une offre d'accueil en horaires atypiques peu développée, mais qui rencontrerait une demande faible**
  - Une offre très limitée en structures d'accueil collectif : aucune structure répondante à l'enquête menée auprès des EAJE n'ouvre avant 7h, seule une structure ferme à 20h et deux ouvrent le samedi.
  - 3 facteurs expliqueraient le faible développement de ce type d'offre en structures collectives :
    - Une demande qui resterait très marginale,
    - Une grande complexité de gestion pour les gestionnaires de structure, notamment pour « optimiser » le taux de fréquentation de leurs équipements,
    - Des interrogations sur la pertinence de ce type d'offre : l'accueil collectif constitue-t-il la solution la plus adaptée pour les jeunes enfants sur ce type de créneaux ?
  - l'enquête montre que **l'offre de garde des assistantes maternelles permet de répondre plus largement à ce type de demandes** et son caractère flexible y est plus approprié, de même que l'accueil à domicile, toutefois peu mobilisé sur le département
- **20 % des parents déclarent dans l'enquête avoir des besoins d'accueil le matin avant 7h30, 17% le soir après 19h, et 9% le week-end**
- **Entre 13 et 19% de ceux qui font appel à une offre d'accueil collective signalent avoir ce besoin, mais que leur mode de garde actuel n'y répond pas**
- **Au sein du RAM de Rodez, 48% des demandes formulées dans l'année concernaient des demandes d'accueils sur des horaires atypiques**

# La scolarisation des enfants de moins de 3 ans

## Un taux de scolarisation des moins de 3 ans élevé, mais essentiellement lié à la baisse des effectifs entrant en maternelle

- **Un taux de scolarisation départemental qui atteint près de 30% en Aveyron** (soit l'objectif ministériel énoncé pour les Réseaux d'Education Prioritaire), contre un taux de 11,8 % en 2013 à l'échelle nationale (*Source: rapport IGAS juin 2014*).
- Mais **ce taux est davantage lié à un « effet mécanique »** (baisse du nombre d'enfants en âge d'être scolarisés à l'école maternelle, laissant des places vacantes pour des enfants de moins de 3 ans) **qu'à une politique volontariste** encourageant la scolarisation des moins de 3 ans.
- **Des enfants de moins de 3 ans scolarisés sur l'ensemble du territoire, et pas nécessairement dans les territoires les plus fragilisés où se concentrent les besoins.**
- En revanche, **2 classes spécifiques existent dans le département:**
  - A Decazeville, depuis 9 ans, une classe pour les moins de 3 ans a été ouverte en Réseau d'Education Prioritaire, conformément aux orientations et objectifs fixés par le Ministère.
  - A Millau, un partenariat commune-CAF-Education Nationale a permis l'ouverture d'une classe dédiée à l'accueil des enfants de moins de 3 ans, à proximité d'un quartier fragilisé (mais non REP, ni quartier prioritaire de la politique de la ville).

# La préscolarisation des enfants de moins de 3 ans

## Un travail partenarial à mener pour accompagner la transition vers l'école et adapter l'accueil préscolaire aux besoins des enfants de moins de 3 ans

- **La mise en œuvre de cette politique publique doit s'accompagner pour certains acteurs d'une réflexion approfondie pour adapter cet accueil aux besoins des enfants de cet âge**
  - Adaptation des horaires aux rythmes des enfants
  - Adaptation des locaux (espaces de repos, récréation,...)
  - Taux d'encadrement et formation des enseignants à la petite enfance, au soutien à la parentalité
  - ...
  
- **Un accompagnement à mener également auprès des parents et des communes**
  - **Quel ciblage** de parents et des enfants ? Sur quels **critères** ? **Comment accompagner les familles** potentiellement éloignées de l'école dans les démarches et leur rapport à l'institution ?
  - Un travail à mener également pour **accompagner les communes** concernées par l'ouverture de classes et plus largement la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, et inscrire la mise en œuvre de cette politique dans un **projet global, partenarial**
  - Valoriser, promouvoir et accompagner les **classes et solutions « passerelles »**, pour favoriser la transition entre les EAJE et l'école maternelle, et renforcer leur coopération

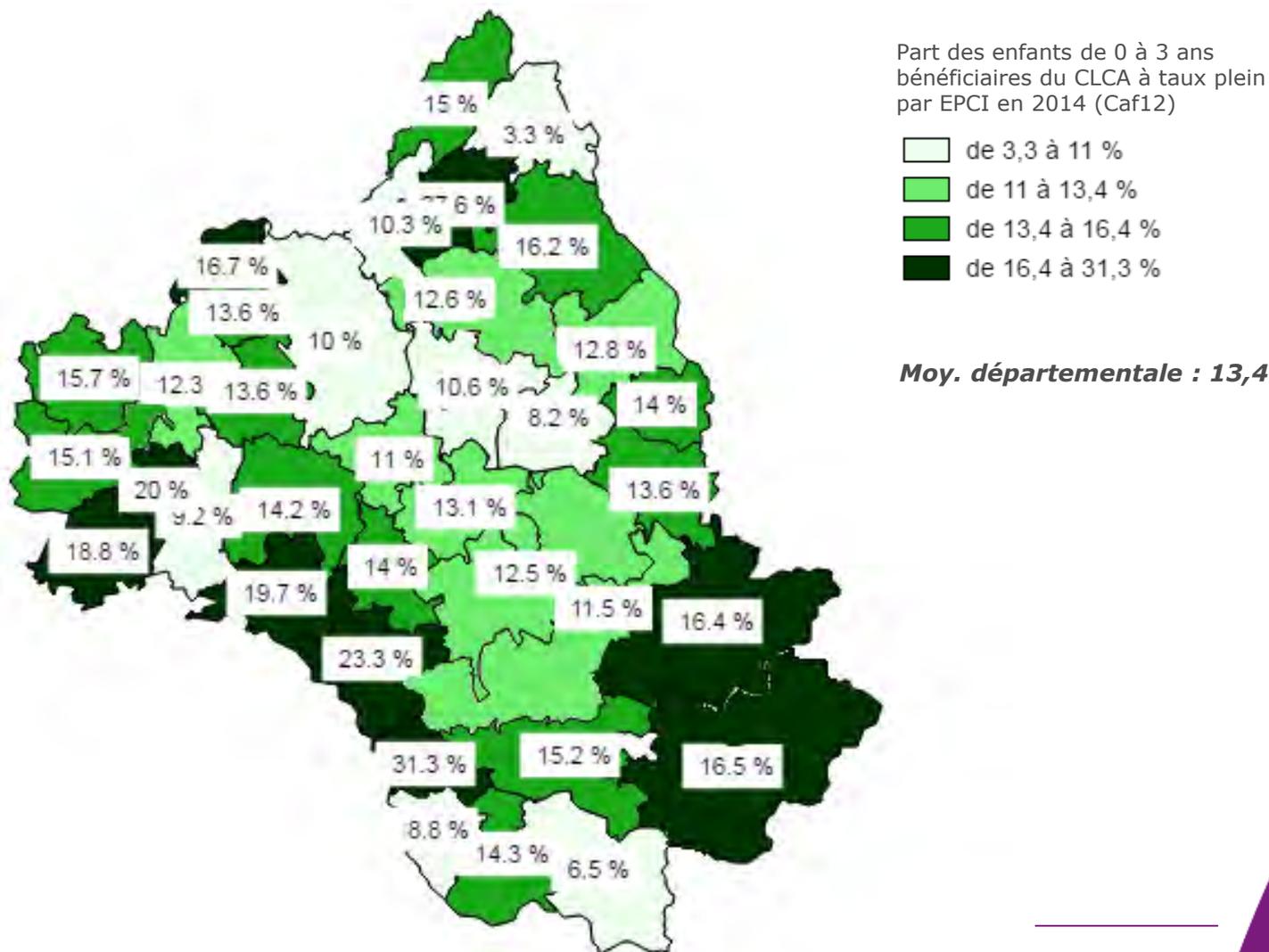
# La garde par les parents

## La garde des enfants par leurs parents : une situation choisie ou subie par les parents ?

- **En Aveyron, en 2014, 26,1% des enfants de 0 à 3 ans sont gardés par un parent qui a interrompu totalement ou partiellement son activité**
- **En France, une enquête de la DREES en 2013 indiquait que 61% des enfants de moins de 3 ans sont gardés la majeure partie du temps par leurs parents** (source : enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants de la DREES, 2013)
  - **À l'échelle de l'Aveyron, il est difficile d'estimer la part de ces enfants à partir de l'enquête menée auprès des familles :**
    - **16% déclarent garder eux-mêmes la majeure partie du temps leur enfant de moins de 3 ans**
    - 32% déclarent garder leur enfant à titre complémentaire
  - Si ce choix constituait **un souhait pour 33% des parents** qui gardent leur enfant, 20% soulignent néanmoins que **le coût financier était un paramètre important et 10% qu'ils n'avaient pas d'autre choix possible**
    - **Les répondants qui n'exercent pas d'activité professionnelle sont 55% à déclarer garder eux-mêmes leur enfant, contre 6% de ceux qui travaillent**
    - **Les répondants ayant 3 enfants ou plus sont également beaucoup plus nombreux à déclarer garder eux-mêmes leurs enfants**
- **Les parents d'enfants de 3 à 6 ans scolarisés à temps plein sont également 38% à garder leur(s) enfants avant et/ou après l'école et 60% le mercredi**
  - **La garde par les parents reste importante même pour les parents qui exercent une activité professionnelle à temps plein** : 46% gardent eux-mêmes leur enfant le mercredi et 27% le matin et/ou le soir après l'école

# La garde par les parents

13,4% des enfants de 0 à 3 ans ont un parent qui a interrompu totalement son activité professionnelle pour garder son enfant



# L'accueil périscolaire et extrascolaire

**193 accueils de loisirs accueillant des enfants de moins de 6 ans étaient recensés en 2016 par les services de la DDCSPP**

- **Une bonne couverture en zone urbaine et rurale**
  - Ces accueils sont répartis sur 119 communes de l'Aveyron
  - Leur taille est variable, avec une capacité d'accueil des enfants de moins de 6 ans, qui oscille de 5 à 100 places d'accueil
  - Une prédominance des structures de petite taille, proposant un accueil de proximité
  
- **Une majorité sont gérés par des associations et/ou fédérations, avec un fort soutien des collectivités locales**
  - Mais des **territoires d'intervention qui ne sont pas homogènes : certains restent à l'échelle communale, tandis que d'autres couvrent le territoire de la CDC**
  - Une **participation des familles** à géométrie variable suivant les territoires et les gestionnaires, qui peut poser sur le département une question d'équité d'accès aux services (en particulier pour les résidents de communes qui ne participent pas au financement de l'équipement...)
  
- **Des services fortement impactés par la réforme des rythmes scolaires**
  - Des acteurs qui appellent de leurs vœux à un réel pilotage de cette politique dans le cadre des PEdT, impliquant toutes les parties concernées par le parcours de l'enfant et la conciliation des temps de l'enfants
  - Et à une relance des démarches de mise en réseau

# L'enquête auprès des parents

- ⌋ **71% des parents se déclarent très satisfaits du mode d'accueil de leur enfant de moins de 3 ans, alors qu'ils ne sont que 38% à l'être parmi les parents d'enfants de 3 à 6 ans**
- ⌋ **38% des répondants déclarent avoir rencontré des difficultés pour trouver un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans** (33% pour les parents d'enfants de moins de 6 ans)
  - Des difficultés plus souvent évoquées par les personnes qui ont des besoins d'accueil en horaires atypiques, qui ne disposent pas de solution en proximité dans leur environnement familial et les familles monoparentales
  - Des parents d'enfants de moins de 3 ans qui déclarent plus souvent avoir rencontré des difficultés sur le Grand Rodez et le Levezou
- ⌋ **Des parents qui recherchent majoritairement - « dans l'idéal » - une offre de garde individuelle, et qui valorisent cet accueil en termes de souplesse et d'adaptabilité à leurs besoins**
  - 83% des parents qui plébiscitent l'accueil par une AM à domicile emploient effectivement une AM à domicile et 10% les gardent eux-mêmes.
  - L'adéquation est moins forte lorsque c'est l'accueil collectif qui est présenté comme le mode d'accueil idéal
- ⌋ **Près d'un parent sur 5 déclare avoir rencontré des difficultés pour trouver une information sur les différents types d'accueil et 41% pour trouver une information sur les différentes aides mobilisables**
  - Le bouche-à-oreille, les RAM et les Mairies constituent les principales sources d'information

### **3 – Quelle adéquation entre l'offre et la demande d'accueil en Aveyron ?**

# L'adéquation entre l'offre et la demande d'accueil

## Les indicateurs relatifs à la dynamique démographique et l'évolution des naissances

Territoires	Croissance démographique entre 1999 et 2012 (cantons)	Taux annuel des naissances entre 2010 et 2014 (EPCI)
<u>Secteur Sud</u> • CDC Larzac et Vallées • CDC de la Muse et des Raspes du Tarn • Saint-Affricain	Entre + 13,5% et + 19,5% Entre + 5,7% et + 5,9% + 8,3%	+ 0,9% + 8,6% - 1%
<u>Secteur Ouest</u> • Plateau de Montbazens • Naucellois • Canton de Najac	+ 9,5% + 6,4% + 7,6%	+ 1,7% + 3,2% + 4,9%
<u>Secteur Centre</u> • Grand Rodez • Pays de Salars / Nord Levezou	+ 0,2% (Rodez) à +17,8% + 11,1%	+ 0,3% + 1,2%
Sur le <u>Secteur Nord</u> , une dynamique démographique globalement inférieure à la moyenne départementale, mais de nombreux territoires qui témoignent en revanche d'une dynamique des naissances supérieure à la moyenne départementale entre 2010 et 2014		
<u>Secteur Sud</u> • Réquistainais • Pays Belmontais	- 2,5% - 1,7%	- 6,9% - 5,4%
<u>Secteur Ouest</u> • Decazeville – Aubin • CDC du Lot • Villeneuveois	- 8,6% - 5,5% Entre + 4,3% et + 3,4%	-4,5% - 5,9% - 5,5%
<u>Secteur Nord</u> • CDC Entraygue-sur-Truyère • CDC de l'Argence • CDC de Séverac le Château	+ 10,4% -4,3% + 1,3%	-19,4% - 6,9% - 8%

Dynamique = ou > à la moy. départementale sur les deux indicateurs

Moy. dép. croissance démographique 1999-2012 = +4,6%

Moy. dép. taux annuel naissances 2010-2014 = -1,3%

Dynamique < à la moy. départementale sur les deux indicateurs

# L'adéquation entre l'offre et la demande d'accueil

## Les indicateurs de saturation de l'offre d'accueil

- **Le taux d'occupation des EAJE**
  - Un indicateur qui tient compte des agréments modulés
  - Un faible taux d'occupation qui peut interpeller sur le fonctionnement de la structure et/ou son adéquation avec la demande
  - Un taux d'occupation élevé qui peut être révélateur d'une tension quantitative (manque de places, listes d'attente,...)
- **Le taux d'activité des assistant(e)s maternel(le)s**
  - Une faible activité peut s'expliquer tant par l'insuffisance de la demande que par une offre mal adaptée aux besoins des familles
  - Un fort taux d'activité peut être révélateur d'une tension sur l'offre d'accueil
- **La part des assistant(e)s maternel(le)s de 60 ans et plus**
  - Un indicateur qui renvoie à l'arrêt à brève échéance de l'activité des personnes, mais qui peut interroger également sur la réalité de l'offre d'accueil proposée sur le territoire

# L'adéquation entre l'offre et la demande d'accueil

## Les indicateurs de besoins potentiels

- **Le taux de couverture de la demande potentielle par les modes de garde formels**
  - Places d'accueil des EAJE et modes d'accueil individuels, rapportées au nombre d'enfants de moins de 3 ans à couvrir
  - Un indicateur qui peut être également complété par la part de l'offre proposée en accueil collectif dans l'ensemble des modes d'accueil formels, pour identifier la capacité du territoire à répondre à la diversité des besoins
- **La part des couples bi-actifs ou monoparents actifs dans l'ensemble des familles allocataires avec enfants de moins de 6 ans**
  - Le taux d'activité des femmes constitue également un indicateur mobilisable
- **La part des familles monoparentales**
- **La part des familles à bas revenus ou familles considérées comme « fragiles »**

# L'adéquation entre l'offre et la demande d'accueil

## Les indicateurs de saturation de l'offre d'accueil

Taux d'occupation réel en 2014 (données Caf 12)	Evolution du nombre d'AM en activité entre 2012 et 2014 (Kit Imaje)	Part des AM de 60 ans et plus en 2014 (Kit Imaje)
<p><b>Structures dont le taux d'occupation était bien &gt; à la moy. départementale (66,7%) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MA Agessac</li> <li>• <b>MA Baraqueville</b></li> <li>• MA Espalion</li> <li>• <b>MA la Cavalerie</b></li> <li>• HG Marcillac – Vallon</li> <li>• HG Millau</li> <li>• HG Mur-de-Barrez</li> <li>• HG Naucelle</li> <li>• Jardin d'enfant Onet-le-Château</li> <li>• <b>MA Rignac</b></li> <li>• <b>Crèche familiale/MA d'Olemps</b></li> <li>• Crèche parentale de Villefranche</li> </ul>	<p><b>Territoires où la baisse du nombre d'AM en activité est bien &gt; à la moy. départementale (-4,2%) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>RAM de St Geniez (-14,4%)</b></li> <li>• <b>RAM de Séverac le Château (-13,4%)</b></li> <li>• RAM du Naucellois (-10,6%)</li> <li>• RAM de Bozouls (-10%)</li> <li>• RAM du Pl. de Montbazens (-10%)</li> <li>• RAM d'Espalion (-9,8%)</li> </ul>	<p><b>Territoires où la part des AM de 60 ans et plus est bien &gt; à la moy. départementale (11,8%) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>RAM Entraygues-sur-Truyère (25%)</b></li> <li>• <b>RAM de Laissac (19,4%)</b></li> <li>• RAM Rodez (16,4%)</li> <li>• RAM Luc-la-Primaube (16,1%)</li> <li>• <b>RAM de la Cavalerie (14,3%)</b></li> <li>• <b>RAM de Rignac (14,3%)</b></li> </ul>
<p><b>Des structures dont le taux d'occupation était bien &lt; à la moyenne départementale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• HG du Nord Aveyron</li> <li>• <b>HG du Levezou</b></li> <li>• Crèche familiale de Rodez</li> </ul>	<p><b>Territoires dont le nombre d'AM en activité ne baisse pas ou dont la baisse est &lt; à celle de la moyenne départementale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>RAM La cavalerie (+ 16,7% / 2013)</b></li> <li>• RAM du Pays Belmontais (+ 6,1%)</li> <li>• RAM du Réquistanais (+4,4%)</li> <li>• RAM de Villefranche (+0,7%)</li> <li>• RAM du SIVU Sebazac (0)</li> <li>• RAM de Capdenac (0)</li> <li>• RAM de Rignac (0)</li> <li>• RAM de Rieupeyroux (0)</li> <li>• RAM de Conque-Marcillac (-0,8%)</li> </ul>	<p><b>Des territoires où la part des AM de 60 ans et plus est &lt; à la moyenne départementale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• RAM Mur-de-Barrez (0)</li> <li>• RAM de St Geniez (0)</li> <li>• RAM du Pays Belmontais (0)</li> <li>• RAM du St Affricain (4,4%)</li> <li>• RAM du Naucellois (6,2%)</li> <li>• RAM de Baraqueville (6,4%)</li> <li>• RAM du Pl. de Montbazens (6,7%)</li> <li>• RAM SIVU Sebazac (7,7%)</li> </ul>

# L'adéquation entre l'offre et la demande d'accueil

## Les indicateurs de besoins potentiels

- **Des territoires où l'offre collective est déficitaire**
  - Pas d'offre collective sur 7 EPCI
  - Une offre qui ne couvre pas tous les jours de la semaine (Nord Aveyron, Levezou, Larzac, Canton de Najac, Plateau de Montbazens...)
  - Des territoires où l'offre collective est présente, mais est loin de répondre à l'ampleur de la demande (1 place en EAJE pour 38,7 enfants de moins de 3 ans sur le Pays de Salars, pour 17,5 enfants de moins de 3 ans sur la CDC Aubrac Laguiole...)
- **Une offre individuelle qui ne couvre pas nécessairement le déficit d'offre d'accueil en collectif**
  - Le taux de couverture est inférieur à la moyenne départementale tant sur l'accueil collectif que sur l'accueil individuel sur le Saint-Affricain
  - Les CDC de la Vallée du Lot et Lot-et-Serre ont un taux de couverture inférieur à la moy. départementale sur l'accueil individuel, alors qu'elles ne disposent pas d'offre collective
- **Une configuration de l'offre qui peut engendrer des tensions sur certains territoires au regard du profil et des attentes des parents :**
  - Sur tous les territoires qui ne proposent pas d'accueil régulier ou d'accueil collectif
  - Sur le Levezou où le taux d'activité des femmes est parmi les plus élevés du département
  - Sur le Saint-Affricain et le Larzac où la part des familles monoparentales et plus largement des familles dites « vulnérables » est parmi les plus importantes du département

## **4 – Echanges sur les enjeux et orientations stratégiques relatives aux volet petite enfance du schéma départemental des services aux familles de l'Aveyron**

# Les orientations stratégiques proposées

## Les orientations stratégiques proposées :

- 1. Développer une offre équilibrée des services d'accueil du jeune enfant**
- 2. Renforcer la qualité des réponses apportées aux besoins des familles, en particulier l'accès des enfants en situation de handicap et des enfants des familles « vulnérables »**
- 3. Développer la mise en réseau des acteurs et l'articulation des politiques menées en matière de petite enfance et de soutien à la parentalité**
- 4. Améliorer l'information des familles, et encourager leur participation dans les actions et services petite enfance et parentalité**

# Première orientation stratégique

## ❖ Développer une offre équilibrée des services d'accueil du jeune enfant

### ⌋ Les grands constats

- Un taux de couverture de la demande par les modes d'accueil formels supérieur à la moyenne nationale, mais qui masque d'**importantes disparités territoriales** :
  - ❑ D'un point de vue quantitatif, des zones de tension identifiées dans le diagnostic
  - ❑ D'un point de vue qualitatif, un manque de diversité dans les types d'accueil proposés aux parents sur certains territoires et des accueils parfois inadaptés à l'évolution des besoins

### ⌋ Objectifs qui peuvent être poursuivis

1. Favoriser le développement de l'offre dans les territoires les moins bien pourvus (définition des territoires prioritaires, d'objectifs de couverture ?)
2. Optimiser l'offre d'accueil existante
3. Pérenniser quantitativement et favoriser un accueil individuel de qualité (développement des missions des RAM, accompagnement des MAM,...)
4. Agir pour les métiers de la petite enfance (tensions de recrutement, départs à la retraite des AM,...)
5. Accompagner la transition vers l'école et favoriser l'adaptation de l'accueil préscolaire aux besoins des enfants de moins de 3 ans
6. Améliorer la conciliation des temps de la journée de l'enfant

# Deuxième orientation stratégique

## ❖ **Améliorer la qualité des réponses apportées aux besoins des familles, en particulier l'accès des enfants en situation de handicap et des enfants des familles « vulnérables »**

### ⌋ **Les grands constats**

- Des structures familiales qui ont connu des évolutions profondes : augmentation des séparations, de l'activité des femmes, évolutions du marché du travail...
- Des difficultés soulevées par les acteurs pour répondre à une demande croissante d'accueils ponctuels, irréguliers, voire sur des horaires atypiques
- Une question d'égalité d'accès posée pour les enfants en situation de handicap et les enfants des familles en insertion ou « vulnérables »

### ⌋ **Objectifs qui peuvent être poursuivis**

1. Améliorer l'articulation des modes de garde : une offre diversifiée pour mieux répondre à la diversité des besoins des familles (rôle des RAM, lisibilité dans l'attribution des places,...)
2. Développer des solutions adaptées pour favoriser l'accueil/la garde des enfants des personnes en situation de pauvreté ou en parcours d'insertion (aide financière spécifique,...)
3. Poursuivre le développement du Plan Handicap
4. Mieux accompagner les familles « vulnérables » ou ayant des besoins spécifiques (information adaptée)
5. Développer la formation continue et l'accompagnement des professionnel(le)s en charge de la petite enfance, travailler sur la qualité des projets éducatifs

# Troisième orientation stratégique

## ❖ **Développer la mise en réseau des acteurs et l'articulation des politiques menées en matière de petite enfance et de soutien à la parentalité**

### ⌋ **Les grands constats**

- Une démarche de mise en réseau déjà engagée, des collectifs qui animent des territoires, des actions qui se développent, mais des acteurs qui interviennent dans des secteurs encore trop souvent cloisonnés
- Une méconnaissance des missions et champs d'intervention de chacun qui ne favorise pas l'orientation et l'accompagnement adapté des familles vers ces services

### ⌋ **Objectifs qui peuvent être poursuivis**

1. Renforcer la coordination départementale de la gouvernance des politiques petite enfance et parentalité
2. Encourager la mise en place d'une gouvernance locale (collectifs/réseaux locaux) des politiques relatives à la petite enfance et au soutien à la parentalité
3. Encourager la participation des différents acteurs à la mise en œuvre du schéma des services aux familles
4. Décliner localement des conventions de mise en œuvre du Schéma départemental des services aux familles

# Quatrième orientation stratégique

## ❖ **Améliorer l'information des familles, et encourager leur participation dans les actions et services petite enfance et parentalité**

### ⌋ **Les grands constats**

- Une information encore très segmentée sur l'offre de services et les conditions d'accès aux services petite enfance et de soutien à la parentalité
- Dans l'enquête menée en 2015, une part importante des familles n'avaient jamais entendu parler des actions de soutien à la parentalité, ne savaient pas où étaient proposées ces actions, ou pensaient qu'elles ne leur étaient pas destinées
- En 2016, 1 famille sur 5 estimait « assez ou très difficile » d'obtenir une information sur les différentes solutions d'accueil qui pouvaient leur être proposées
- Des acteurs qui confirment la méconnaissance des dispositifs et types d'accueils du jeune enfant par les familles

### ⌋ **Objectifs qui peuvent être poursuivis**

1. Assurer une plus grande cohérence et visibilité des informations de tous les acteurs
2. Renforcer l'information sur les actions et services existants aux moments clés de la vie familiale (grossesse, naissance, entrée en 6<sup>ème</sup>, séparation,...)
3. Démultiplier les canaux de communication / information pour diversifier les possibilités de toucher des publics différents
4. Renforcer la participation des parents au sein des EAJE, lors de l'élaboration des actions de soutien à la parentalité

## 5 – La démarche d'élaboration du schéma

# La méthodologie d'ensemble

Juin 2016

## PHASE 1 – LANCEMENT AVEC LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

- Avec le comité de pilotage:
    - Validation du diagnostic petite enfance, consolidation et validation des orientations stratégiques
  - Avec le comité technique restreint (17 juin / 6 septembre)
    - Préparation de la journée de mobilisation des partenaires
    - Intégration des travaux des groupes de travail parentalité
- Suite à ces réunions, ASDO formalise un premier document, conçu comme un **document « martyr »**, base de travail à approfondir avec les acteurs

→ Document « martyr »

→ Livrable phase 1 : canevas SDSF

29  
Septembre  
2016

## PHASE 2 – JOURNEE DE MOBILISATION DES PARTENAIRES

- Animation d'une journée de mobilisation des partenaires le **29 septembre autour de trois grands objectifs** :
- Restitution du diagnostic petite enfance
  - Présentation des orientations stratégiques petite enfance
  - Animation d'ateliers thématiques autour de ces orientations et de leur déclinaison opérationnelle
- ASDO rédige une synthèse des échanges et consolide le document « martyr »

→ Synthèse des travaux

→ Livrable phase 2 : Synthèse de la journée

# La méthodologie d'ensemble

## PHASE 3 - ELABORATION PARTICIPATIVE DU SCHEMA

Septembre  
-  
novembre  
2016

→ 2 groupes de travail se réuniront à deux reprises sur la thématique petite enfance les 11 et le 21 octobre : ces groupes sont composés de membres du comité de pilotage et d'experts thématiques

→ ASDO rédige un CR des échanges de chaque séance et consolide le document « martyr » au fil de l'eau

→ CR des groupes de travail

**Livrables phase 3 : Synthèse des groupes de travail**

## PHASE 4 – REDACTION ET AJUSTEMENT DU DOCUMENT-CADRE

Novembre  
-  
décembre  
2016

→ Travail en bilatéral avec l'équipe projet restreinte et les acteurs en charge du contenu de certaines fiches-actions (ou autre formalisation)

→ Finalisation du schéma : document détaillé et synthèse (document de communication plus « grand public »)

→ Schéma détaillé

→ Synthèse

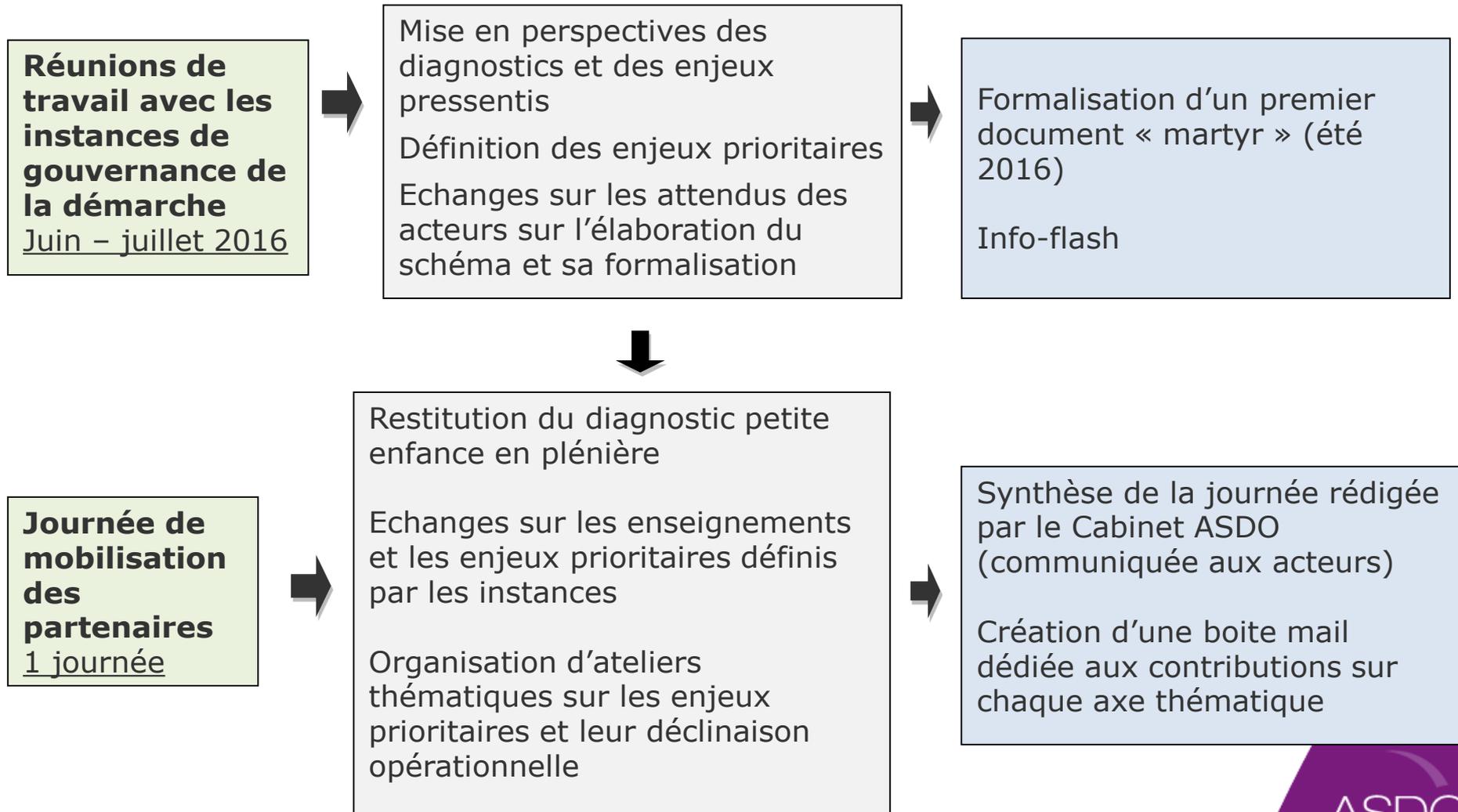
**Livrables phase 4 : SDSF, synthèse**

## PHASE 5 – RESTITUTION DU SCHEMA

Décembre  
2016

→ Restitution finale au Comité de pilotage, pour validation

# Le schéma de déroulement de la démarche



# Le schéma de déroulement de la démarche

**2 réunions de travail avec un groupe technique restreint sur les orientations stratégiques définies par la gouvernance du schéma**

1 journée par réunion



- Consolidation du document « martyr »
- Définition et approfondissement du plan d'actions
- Elaboration du contenu des fiches actions



Avant la première réunion, **ASDO prépare un document de travail envoyé en amont aux membres du groupe**, amendé suite à la journée de mobilisation des partenaires : il comprendra notamment les enseignements clés du diagnostic et des propositions d'actions pour chaque enjeu (issues des rencontres avec les acteurs, de notre expertise et de recherches menées sur des axes d'intervention similaires déclinés sur d'autres territoires).

Après chaque réunion,

- ASDO rédige un **CR des échanges** et **consolide le document** « martyr » (définition des actions, contenu des fiches-actions,...)
- ASDO travaille **en bilatéral avec les acteurs chargés plus spécifiquement du contenu de certaines fiches-action**, pour avancer entre et après chaque réunion

Une « documenthèque » (plateforme de stockage de fichiers) est créée pour faire circuler les CR, contributions de chacun et favoriser le processus d'élaboration collective du schéma.